

INSTITUT SUPÉRIEUR AQUITAIN
DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Concevoir et construire pour demain



BÂTIMENT



HABITAT ET ÉNERGIE



GÉNIE CIVIL ET MARITIME



**RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES
DURABLES**

Table des matières

Informations générales	5
Présentation générale - 2023-2024	5
Présentation générale de la formation d'ingénieurs - 2023-2024	5
Présentation du Master Mechanics and Physics in Porous Media (MPPM)- 2023-2024	8
Locaux	8
Fondation ISA BTP	10
Vie étudiante	11
Associations étudiantes de l'ISA BTP	11
Services UPPA aux étudiants	11
Plan d'action en matière de promotion des valeurs de Respect, Égalité et Diversité	12
Plan d'action en matière d'accueil et de suivi des élèves-ingénieurs en situation de handicap ou des étudiants empêchés	12
Aménagements d'études pour les sportifs sous statut Élite Universitaire et autres cas particuliers	13
Organisation des études	15
Organisation des enseignements	15
Approche compétences	15
Périodes en entreprise	16
Enseignement des langues	18
Études à l'étranger	22
Étudiant entrepreneur	23
Césure	23
Reconnaissance de l'engagement des élèves-ingénieurs dans la vie associative, sociale ou professionnelle	24
Validation du diplôme	24
Calendriers	25
Calendrier de l'année	25
Emploi du temps	25
Rappel des engagements signés à l'inscription à l'ISA BTP	27
Charte pour l'usage des ressources informatiques et des services internet	27
Formulaire d'engagement anti-plagiat	27
Contacts	28
Règlement des études et des examens	30
Référentiel des compétences	43
Semestre 1	45
Tableaux : Détail des ECTS par UE et des coefficients des modules	45
Fiches U.E.	48
Option Stage S1	48
Option Sport S1	49
Français Langue Étrangère (FLE) S1	50
Communication - Gestion - Juridique S1	51

Anglais S1	54
Espagnol S1	55
Mathématiques S1	56
Mécanique et RDM S1	57
Sciences Physiques S1	58
Sécurité - Organisation des Travaux S1	60
Technologie, Matériaux et problématiques environnementales dans le BTP S1	63
Stage en Entreprise (6 semaines) S1	66
Semestre 2	69
Tableaux : Détail des ECTS par UE et des coefficients des modules	69
Fiches U.E.	72
Option Stage S2	72
Option Sport S2	73
Français Langue Étrangère (FLE) S2	74
Communication - Gestion - Juridique S2	75
Anglais S2	78
Espagnol S2	79
Mathématiques S2	81
Mécanique et RDM S2	82
Sciences Physiques S2	84
Calcul des structures S2	85
Technologie, Matériaux et problématiques environnementales dans le BTP S2	88
Projet de fin d'année S2	91

Informations générales

Présentation générale - 2023-2024

L'ISA BTP, Institut Supérieur Aquitain du Bâtiment et des Travaux Publics, est une école d'ingénieurs habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieurs. Il propose une formation d'ingénieur, mais aussi un Master à vocation internationale.

Présentation générale de la formation d'ingénieurs- 2023-2024

L'ISA BTP est une école **publique en 5 ans d'études** après le bac qui fait partie du collège Sciences et Technologies pour l'Énergie et l'Environnement de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, et est partenaire de Bordeaux INP Nouvelle Aquitaine. Elle se situe à Anglet, sur le campus de Montauray, qui regroupe les formations scientifiques de l'UPPA sur la communauté d'agglomération Pays Basque, sur la Côte Basque. Le parcours Réseaux et Infrastructures Durables est hébergé à Bordeaux dans les locaux de l'ENSEGID (une des écoles de l'INP Bordeaux).

L'école est **fortement soutenue par le monde professionnel**, en particulier avec :

- la Fédération du Bâtiment et la Fédération des Travaux Publics qui ont des membres présents dans les conseils de gestion et de perfectionnement de l'ISA BTP qui supervisent son fonctionnement ;
- la Fondation partenariale ISA BTP (cf. paragraphe ci-après) qui regroupe 11 entreprises qui soutiennent fortement l'école ;
- le paiement volontaire de la Taxe d'apprentissage chaque année par plus de 150 entreprises ;
- plus de 2000 entreprises qui ont déjà accueilli un stagiaire de l'ISA BTP.

Ses enseignants-chercheurs mènent des activités de **recherche scientifique** dans différentes équipes de l'UPPA et les domaines étudiés sont :

- les écomatériaux de construction et les simulations numériques des structures dans l'équipe Géomatériaux et Structures du Laboratoire SIAME (Sciences de L'Ingénieur Appliquées à la Mécanique et à l'Électricité), avec en particulier la Chaire Construc'Terre sur la Terre Crue ;
- l'étude des vagues et des ouvrages côtiers dans l'équipe Interactions Vagues-Structures du SIAME, avec en particulier la Chaire HPC Waves (High Performance Computing of Waves) ;
- la mécanique et la physique des milieux poreux dans le laboratoire LFCR (Fluides Complexes et leurs Réservoirs) avec en particulier le hub Newpores et la Chaire CO2ES sur le stockage du CO_2 en aquifère ;
- la physique (rayonnement - thermique, lumière, acoustique, ...) et les outils numériques pour étudier la ville dans toute sa complexité dans la Chaire Architecture et Physique Urbaine.

Les ingénieurs du BTP formés sont spécialisés en 4ème et 5ème année dans les domaines du **Bâtiment (BAT)** (bâtiment-gros œuvre) ; de l'**Habitat & Énergie (H&E)**, du **Génie Civil et Maritime (GCM)** ou des **Réseaux et Infrastructures Durables (RID)** (Parcours par apprentissage sur Bordeaux).

La formation à l'ISA BTP suit une architecture pédagogique originale en 5 années d'études après le bac et se distingue par trois grandes particularités :

- 1- une **formation technologique** avancée avec une forte proportion d'enseignements scientifiques et technologiques de génie civil **dès la première année** :
études des matériaux de construction (bétons, acier ...), de la résistance des matériaux, du béton armé, du dessin, de la topographie, de l'organisation de chantier, et bien sûr de nombreux cours technologiques (technique du gros œuvre, du second œuvre ...).
- 2- une **formation professionnalisante et des relations privilégiées avec les entreprises du BTP** :
 - de nombreux stages ou périodes en entreprise sont répartis tout au long de la scolarité (cf. la figure 1)
 - 7 stages sont répartis tout au long de la scolarité, représentant 17 à 19 mois passés en entreprise pour les élèves-ingénieurs des parcours Bâtiment, Habitat & Énergie et Génie Civil et Maritime avec la possibilité de passer la dernière année en contrat de professionnalisation ,
 - 4 stages sur les 3 premières années puis un statut d'apprenti sur les 2 dernières années pour le parcours Réseaux et Infrastructures Durables à Bordeaux ;
 - des cours et conférences sont assurés par des professionnels ;
 - l'enseignement s'appuie sur de nombreuses visites de chantier, et les élèves-ingénieurs travaillent à partir de projets réels et suivent des chantiers-école.
- 3- une **formation trilingue** - français / anglais / espagnol - et des relations fortes à l'**international** plus particulièrement avec le monde hispanophone :
 - les élèves-ingénieurs étudient l'anglais et l'espagnol tout au long de leur scolarité, et certains cours sont donnés dans ces langues,
 - 2 séjours à l'étranger sont obligatoires (stages et/ou formation académique) sur les 5 années d'études, ou 1 seul pour ceux qui intègrent l'ISA BTP en troisième ou quatrième année.

D'autres caractéristiques renforcent son identité forte :

- 4- Un recrutement basé sur un projet professionnel mature et affirmé,
- 5- Une grande proximité entre les étudiants et l'équipe administrative et pédagogique,
- 6- Le partage de valeurs de tolérance, de respect et de solidarité, qui se traduit en particulier par la réalisation d'un projet collectif de développement solidaire en dernière année.

En effet, l'ISA BTP propose depuis 2005 à ses étudiants de partager un **projet collectif de développement solidaire international** dans un pays en voie de développement : 18 projets ont donc été réalisés dans 13 pays différents et même un projet en France pour du logement d'urgence au Pays Basque en 2021. C'est une expérience unique permettant aux étudiants, avec leur association Loi 1901 **HUMAN'ISA** (nom utilisé depuis 2015 permettant une meilleure visibilité des projets) de gérer la totalité d'un projet de construction d'une école ou d'un centre de santé, depuis la recherche de l'ONG partenaire jusqu'à la construction par eux-même, en passant par le financement, la conception et la logistique.

La cérémonie de remise des diplômes, qui rassemble les diplômés, leurs familles, l'équipe pédagogique, les partenaires professionnels et les étudiants de l'école se déroule chaque année début septembre et permet de présenter le film qui retrace leur projet.

La formation théorique, à l'ISA BTP et éventuellement en semestre académique, et les nombreuses périodes en entreprises réalisées par les élèves-ingénieurs permettent à la fois aux élèves-ingénieurs de choisir le domaine qui répond le mieux à leurs aspirations et de fournir aux entreprises des ingénieurs répondant parfaitement à leurs besoins et facilement adaptables.

La figure 1 schématise l'augmentation graduelle des périodes d'immersion en entreprise. Le graphique dans le paragraphe p. 15 schématise les durées en entreprise et à l'école selon les années et les statuts.

A l'issue des 2 premières années post-baccalauréat, ou dès l'entrée en 3ème année (1ère année du cycle ingénieur), l'élève-ingénieur doit se positionner soit sur la voie "étudiant", soit sur la voie "étudiant puis apprentissage".

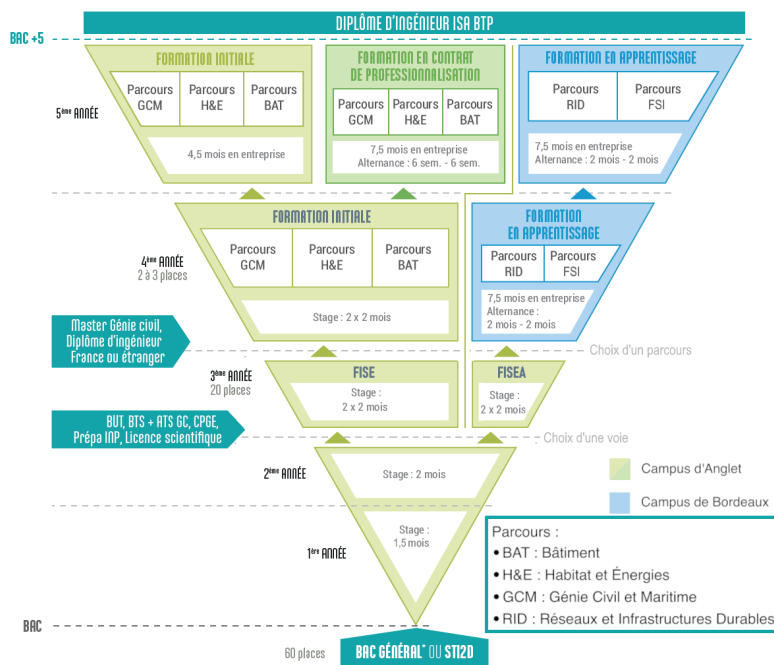


FIGURE 1 – Les périodes en entreprise selon les voies / statuts et les différents parcours

Durant les 3 premières années, les élèves-ingénieurs ont un **statut étudiant** et partent en entreprise avec une convention de stage.

Durant les 2 dernières années,

- les élèves-ingénieurs qui ont choisi la voie "étudiant" poursuivent dans les parcours "Bâtiment" (bâtiment-gros œuvre); "Habitat & Énergie" et "Génie Civil et maritime" sous **statut étudiant**, avec la possibilité de réaliser **la 5^{ème} année sous contrat de professionnalisation**.

Le principe est d'offrir une formation en alternance sur 12 mois via un contrat appelé contrat de professionnalisation (contrat pro). L'entreprise et l'alternant signent un contrat de travail, l'étudiant acquiert alors le statut de salarié. Sa rémunération ne peut être inférieure à 80% du SMIC pour des jeunes de moins de 26 ans. Ce statut lui confère les droits et devoirs d'un salarié de l'entreprise (rémunération, protection sociale, cotisations retraite, congés payés...).

- les élèves-ingénieurs qui ont choisi la voie "étudiant puis apprentissage" poursuivent dans le parcours "Réseaux et Infrastructures Durables" et suivent leur formation en partenariat avec une entreprise au travers **d'un contrat d'apprentissage** (contrat de travail) de deux ans. Les cours sont dispensés sur le campus universitaire de Bordeaux dans les locaux de l'ENSEGID.

Suivre la fin de sa formation par apprentissage ou en contrat pro présente un intérêt pour les trois parties :

- Pour l'élève ingénieur : cette année en alternance lui permet de valoriser une véritable expérience professionnelle et d'acquérir de nouvelles compétences, tout en finançant ses études.
- Pour l'entreprise : c'est la possibilité de recruter un futur ingénieur pour accompagner les projets de l'entreprise en bénéficiant d'aides financières spécifiques.
- Pour l'école : cela contribue à renforcer ses liens avec les entreprises.

Le programme et le volume horaire d'enseignements est adapté aux différentes modalités de formation (formation initiale / apprentissage / contrat de professionnalisation).

La formation est aussi accessible à des adultes en reprise d'études en **Formation Continue**.

Par ailleurs, les relations avec l'Espagne toute proche apportent une ouverture internationale enrichissante à la fois sur les plans technique, linguistique et culturel.

Ainsi, l'école forme à de **nombreux métiers d'ingénieurs du BTP**, dont les différentes facettes recouvrent la gestion des aspects organisationnels, humains, financiers, techniques et environnementaux. Ces métiers s'exercent aux différentes étapes de l'acte de construire (de la décision à l'exploitation d'un ouvrage en passant par la conception, la construction, la réparation ou la rénovation), que ce soit pour des bâtiments, des ouvrages fonctionnels, des ouvrages d'art, des routes . . .

Les jeunes ingénieurs ISA BTP travaillent donc comme Ingénieurs travaux, Ingénieurs Maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage, Ingénieur Études techniques, contrôle, conseils et expertise, Chargés d'affaires. Ils peuvent aussi se tourner vers l'Enseignement et/ou la Recherche. Enfin, ils sont au cœur des enjeux sociétaux et ils connaîtront de belles évolutions de carrière vers des postes de direction. . . .

Vous trouverez dans l'enquête ODE sur l'insertion des diplômés ou à partir du site de l'ODE (Observatoire Des élèves-ingénieurs) les différentes enquêtes portant sur l'école (statistique de placement des diplômés. . .).

Présentation du MASTER Mechanics and Physics in Porous Media (MPPM)- 2023-2024

L'ISA BTP a proposé à la rentrée 2022 un parcours de master sur la mécanique et la physique des milieux poreux (MPPM) faisant partie de l'école universitaire de recherche pour l'énergie et l'environnement GREEN (GRaduate school for Energetic and Environmental iNnovation), labellisée SFRI, Structuration de la Formation par la Recherche dans les Initiatives d'excellence, du programme investissements d'avenir du gouvernement (PIA3).

C'est un programme original d'enseignement à la recherche par la recherche en 5 ans (master + thèse) où les étudiants sont intégrés aux laboratoires tout au long de leur formation et font un stage recherche par semestre. Tous les enseignements sont en anglais.

Pour plus de renseignements : Responsable du master ISABTP
David Grégoire
david.gregoire@univ-pau.fr

Locaux

Locaux à Anglet

L'école est installée sur le Campus Montaury en bordure du site technopolitain Arkinova. Sur 49 hectares au cœur d'Anglet, ce campus est dédié à la construction durable, avec déjà le centre de ressources technologiques INEF4/Nobatek, le Lycée Cantau et la Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment en plus de l'école d'ingénieurs ISA BTP et des laboratoires de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, . . .

Elle s'est installée au premier septembre 2022 dans ses nouveaux locaux, nommés ISALab, entièrement dédiés à l'école et aux laboratoires de ses enseignants-chercheurs, à l'extrémité sud et haute du campus.

Les bureaux de la direction de l'ISA BTP (direction, scolarité, secrétariat pédagogique. . .) se trouvent au 1er étage. Les bureaux des enseignants permanents se trouvent au 1er ou second étage. Un espace dédié aux étudiants et géré par leurs associations (cf. 11) se trouve au rez-de-chaussée, avec un foyer et un bureau pour

les associations .

La plupart des enseignements pourront être assurés dans ce nouveau bâtiment, mais quelques cours pourront avoir lieu dans d'autres salles du campus, dans le bâtiment 1 (salles 002 à 009) ou le bâtiment 2 (salles 301 à 510) ou les locaux de l'IUT.

Enfin, la **BU** (Bibliothèque Universitaire) du Campus Montaury, accessible de droit à tous les élèves-ingénieurs de l'Université est située au rez-de-chaussée du bâtiment 2 et un **RU** (Restaurant Universitaire) est à la disposition des élèves-ingénieurs, en face de l'école, au rez-de-chaussée de la résidence étudiante Pierre Bidart. Le bâtiment qui accueille le parking silo, en haut de l'Agora, devrait à terme accueillir des services de la Maison de l'Étudiant (antenne principale à Bayonne) et un local à vélos.

Accès

Le parking silo permet de garer scooters ou voitures (accessible alors avec badge) et de recharger les véhicules électriques (prises sur les derniers niveaux du parking, en aérien). Il est cependant conseillé de privilégier les transports en commun, le co-voiturage ou les modes doux de circulation pour venir à l'ISA BTP. La distribution des badges aux étudiants nécessitant d'utiliser un véhicule est gérée par la KISA, association des étudiants (BDE), avec 2 critères principaux : l'impossibilité d'utiliser les transports en communs et le fait de s'engager à faire du covoiturage pour venir.

Locaux à Bordeaux

L'antenne ISA BTP Bordeaux est hébergée dans les locaux de l'ENSEGID : École Nationale Supérieure en Environnement, Géoressources et Ingénierie du Développement Durable, sur le campus universitaire de Bordeaux regroupant les écoles du groupe Bordeaux INP, l'Université Bordeaux Montaigne, l'ENSAM, l'ENSAP, ... Elle est installée depuis mars 2022 dans les nouveaux locaux de l'ENSEGID, 1 allée Fernand Daguin, 33607 Pessac.

Les bureaux du responsable de la formation Réseaux et Infrastructures Durables et du secrétariat se trouvent au premier étage. Une salle de classe réservée ISA BTP se situe aussi au premier étage.

Un espace dédié aux étudiants se trouve au rez-de-chaussée avec un foyer. Tout le campus est accessible aux étudiants : RU (restaurant universitaire), infrastructures sportives, BU (bibliothèque universitaire), ...

La plupart des enseignements seront assurés dans ce bâtiment. Quelques cours ont lieu dans ISALab et quelques séances de Travaux Pratiques à l'IUT Génie Civil et Construction Durable de Bordeaux.

Accès

- Depuis Bordeaux centre ou Pessac : Tramway B, arrêt François Bordes ;
- En voiture : quelques places de stationnement sont disponibles à proximité de l'ENSEGID et sur l'ensemble du campus universitaire.

Il est cependant conseillé de privilégier les transports en commun ou les modes doux de circulation.

L'accès au bâtiment se fait obligatoirement par badge.

Fondation ISA BTP

11 entreprises, l'ISA BTP et l'UPPA développent depuis fin 2018 la FONDATION ISA BTP (cf. figure 2).



FIGURE 2 – Les entreprises de la Fondation ISA BTP

Le conseil de la Fondation regroupe des membres fondateurs, des enseignants de l'école et des personnalités qualifiées. Son président est Serge Lagaronne, Eiffage Construction Sud-Aquitaine. Le directeur de la Fondation est André Joie, ancien directeur de l'ISA BTP, professeur honoraire à l'ISA BTP.

La Fondation a pour missions de :

- promouvoir le modèle ISA BTP dans son environnement socio-économique
- favoriser la réussite individuelle et collective des élèves ingénieurs de l'ISA BTP
- développer l'innovation dans les domaines de l'enseignement et le transfert technologique au sein de l'ISA BTP et vers les entreprises.

Ainsi, parmi les actions menées directement envers les étudiants, la Fondation :

- participe à l'équipement en EPI (équipement de protection individuelle) des nouveaux étudiants ;
- aide les étudiants en mobilité, dans le cadre de la politique Relations Internationales de l'école ou pour des cas particuliers ;
- aide les étudiants qui passent des certifications de haut niveau en langues ;
- peut soutenir toute action de promotion de l'ISA BTP et ses valeurs (ouverture d'esprit, générosité, fiabilité, solidarité, engagement) symbolisées par l'ISASpirit ;
- peut aider les étudiants méritants ou en difficultés financières ;
- peut soutenir toutes les actions exceptionnelles, innovantes et/ou éthiques, portées par ses élèves-ingénieurs à titre individuel ou collectif.

Pour tous renseignements s'adresser à : fondation-isabtp@univ-pau.fr , ou directement à :

Directeur de la Fondation

André JOIE
Tél : 06.72.91.08.92
andre.joie@univ-pau.fr

Secrétaire de la Fondation

Claire LAWRENCE
claire.lawrence@univ-pau.fr

Trésorière de la Fondation

Éva GIRET
eva.giret@univ-pau.fr

Chargée des Relations École Fondation Entreprises

Alexia COTO
alexia.coto@univ-pau.fr
Tél : 06.63.36.06.24 / 05.59.57.44.61

Vie étudiante

Les étudiants peuvent participer aux différentes activités proposées par les différentes associations de l'ISA BTP ou de l'UPPA, ou même s'engager dans des fonctions clés de ces associations, et faire éventuellement reconnaître cet engagement associatif (cf. 24).

Associations étudiantes de l'ISA BTP

Les différentes associations sont :

- la **KISA** qui est le **BDE** - Bureau Des Étudiants de l'ISA BTP et propose l'organisation de soirées, l'achat de matériel mis en commun (imprimante couleur par exemple), l'organisation du week-end d'intégration WEI, de week-end détente, de tournois sportifs . . . , kisabtp@gmail.com
- la **KI'Sport** qui est le **BDS** - Bureau Des Sports de l'ISA BTP et propose des pratiques sportives partagées entre étudiants, kisport64@gmail.com
- la **KI'Solivert** est une nouvelle association d'actions solidaires et environnementales, ki.solivert@gmail.com
- **JO ETA OROIT** qui organise chaque début d'année un tournoi de pelote basque en mémoire d'un élève-ingénieur de l'ISA BTP champion de Xare et décédé tragiquement alors qu'il était étudiant à l'ISA BTP. Tous les étudiants et personnels de l'école sont invités à participer à cette journée, quel que soit leur niveau !
- la **Junior'ISA** est une association à caractère pédagogique, créée et managée entièrement par les étudiants de l'ISA BTP. Elle a pour but d'effectuer des prestations de services en relation avec le programme pédagogique de l'école dans le domaine du BTP. Les élèves volontaires mettent à profit leurs acquis scolaires et leurs parcours personnels pour réaliser des missions de conseils. Les bénéfices dégagés par l'association sont entièrement reversés aux autres associations de l'ISA BTP, jisabtp@gmail.com
- **HUMAN'ISA** permet aux élèves-ingénieurs de l'ISA BTP d'organiser un projet collectif de développement solidaire international afin de doter une communauté (ville ou village, association, . . .) des pays du Sud des équipements nécessaires pour favoriser son développement et son auto-organisation (dans le domaine de l'éducation et de la santé). : www.humanisa.org.

Par ailleurs, les anciens élèves de l'ISA BTP sont organisés en association : Alumni ISABTP, que vous pouvez suivre sur LinkedIn. Elle a pour but de garder un lien vivant entre ses ingénieurs, d'organiser des visites, sorties, de fournir des données utiles pour faciliter la recherche de stage et l'embauche des étudiants de l'ISA BTP.

Services UPPA aux étudiants

L'ISA BTP faisant partie de l'UPPA, tous les services communs aux étudiants leurs sont accessibles.

- La Maison de l'Étudiant (MDE) de la Côte Basque est un lieu dédié à la vie étudiante, située en plein cœur du « Petit Bayonne ». Elle devrait avoir prochainement une antenne sur le campus Montaury. Elle propose divers services aux étudiants :
 - un espace d'accueil et d'information pour toutes les questions relatives à la vie étudiante ;
 - une permanence carte Aquipass / Izly ;
 - l'Espace Santé Etudiant (SUMPPS) : le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé ;
 - le service culturel : le Microscope ;
 - la FOR-CO : le service de formation continue - validation des acquis et de l'expérience.
- Le SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) est le service des sports. Il propose gratuitement la pratique de différentes activités physiques sportives, artistiques et de pleine nature (en fonction des places disponibles et des règles de fonctionnement spécifiques pour certaines activités). Une participation financière est demandée pour les déplacements, les sorties nature (randonnée, ski) et la location de matériel. L'inscription est impérative avant toute pratique, qu'elle soit en formation non notée ou en formation notée

(UECF).

Remarque : pour les étudiants de l'ISA BTP, il n'est pas possible de choisir une activité sportive en UEL (UE Libre).

Plan d'action en matière de promotion des valeurs de Respect, Égalité et Diversité

L'ISA BTP, par son référent Respect, Égalité et Diversité, entend promouvoir ces valeurs. Elle met par exemple en place un espace d'information à destination de ses élèves afin des les sensibiliser aux problématiques de discrimination et de violences sexistes et sexuelles. Elle forme aussi son personnel sur ces thématiques afin d'offrir les meilleures écoutes et réactions possibles aux étudiants.

Référent Respect, Égalité et Diversité

Mourad ABOUZAÏD

<mailto:mourad.abouzaid@univ-pau.fr>

Tél : 05 59 57 44 22

Bizutage

Le bizutage est défini par la loi n° 98-468 du 17/06/1998 comme le fait pour une personne, d'amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants lors de manifestations, ou de réunions liées aux milieux scolaire et socio-éducatif. Toute facilitation, encouragement ou caution passive d'un acte de bizutage peut entraîner des sanctions disciplinaires et pénales devant les juridictions compétentes.

Charte des associations - Organisation d'événements festifs et d'intégration par les étudiants

L'interdiction du bizutage ne fait pas obstacle à l'organisation de manifestations par les élèves ingénieurs de promotions antérieures dans le cadre de l'accueil de nouvelles promotions, lesquelles doivent faciliter l'intégration des élèves et l'acquisition des valeurs de l'école tout en contribuant à la notoriété et à l'image positive de l'ISA BTP.

La page (Bien) [organiser un événement festif](#) liste les points importants et renvoie sur les documents importants, mis à disposition par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Enfin, pour tout événement festif et d'intégration, les associations étudiantes de l'ISA BTP signent une **charte** selon la trame nationale à retrouver sur le site [Contre le Bizutage](#).

Plan d'action en matière d'accueil et de suivi des élèves-ingénieurs en situation de handicap ou des étudiants empêchés

Pour assurer un suivi et un accompagnement des étudiants en situation de handicap, l'ISA BTP s'appuie sur la Mission Handicap de l'UPPA et un enseignant référent Handicap à l'ISA BTP.

La mission Handicap de l'UPPA rassemble des experts dans leurs domaines respectifs : soutien psychologique, informations médicales, aide à la recherche de stages, aide à l'insertion professionnelle, renseignements sur les pratiques sportives. . .

Pour nos étudiants en situation de Handicap, cela se traduit par la présence d'une équipe à laquelle s'adresser composée des personnels de la Mission Handicap, des médecins et personnels du SUMPPS sur Bayonne, des assistantes sociales de l'université ou du CLOUS, des responsables pédagogiques et administratifs de l'ISA BTP et du référent Handicap de l'ISA BTP.

Pour les élèves présentant un trouble spécifique du langage, tel la dyslexie, il est important de le faire reconnaître afin de bénéficier d'adaptations et compensations, en particulier pour la certification de niveau B2 en anglais.

Par ailleurs, le référent Handicap, en lien avec le responsable des relations avec les entreprises, peut aider

l'étudiant dans sa recherche de stages, en s'appuyant en particulier sur des initiatives d'entreprises de BTP en ce sens (par exemple Trajeo'H, association loi de 1901 du groupe Vinci fondée afin de mieux gérer le handicap dans l'entreprise)

Cela nous permet :

- d'accueillir et d'accompagner les étudiants handicapés dans la poursuite de leurs études supérieures et vers leur insertion professionnelle (aides humaines, techniques ou relationnelles. . .)
- de mettre en application les dispositifs nationaux ou régionaux (Charte Université-Handicap, convention de partenariat avec les MDPH. . .)

Les étudiants empêchés (qui ne peuvent se rendre en cours pour raison de santé) peuvent bénéficier du même type d'aménagements, ou demander plus simplement à l'équipe pédagogique la mise en place de cours hybrides présentiel / distanciel selon les cas.

Chargé de Mission auprès des étudiants en situation de handicap (UPPA)

Jérémy OLIVIER
ENSGTI Rue Jules Ferry
64000 Pau
Tél : 05.59.40.78.12

Référente Handicap (ISA BTP)

Hélène Carré
helene.carre@univ-pau.fr
Tél : 05.59.57.44.23

Responsable scolarité (ISA BTP)

Virginie GRAJKOWSKI
virginie.grajkowski@univ-pau.fr

Aménagements d'études pour les sportifs sous statut Élite Universitaire et autres cas particuliers

Pour assurer un suivi et un accompagnement des étudiants sous statut Élite Universitaire (ou d'autres cas particuliers), l'ISA BTP s'appuie sur la commission "Haut Niveau et Elite Sportive Universitaire" de l'UPPA et un enseignant référent Vie étudiante à l'ISA BTP.

L'objectif est de faciliter la cohabitation entre le sport de haut niveau et les études d'ingénieurs.

Ainsi, les sportifs de Haut Niveau inscrits sur la liste Ministérielle de la Jeunesse et des Sports, mais aussi d'autres sportifs de bon niveau peuvent bénéficier d'une aide pour l'adaptation des heures de cours et/ou examens aux entraînements et compétitions.

Il est important que chacun des protagonistes joue le jeu :

- l'étudiant : en se faisant connaître auprès du responsable Elite universitaire du SUAPS et de sa scolarité (contacter le SUAPS pour avoir les informations)
- le club : en libérant les joueurs pour les matchs universitaires
- l'ISA BTP : en faisant son possible pour aménager les conditions de pratique et d'étude de l'étudiant.

C'est pour cela qu'un document doit être signé entre ces trois parties.

Procédure :

- s'inscrire depuis le [site du SUAPS](#) pour remplir en ligne la demande (attention : il faut être en possession des pièces justificatives (planning d'entraînements, liste ministérielle ou justificatif du président de club du niveau de pratique)).

<https://sport.univ-pau.fr/fr/le-suaps/statuts-haut-niveau-et-elite-sportive-universitaire.html>

- téléverser les documents demandés avant la date limite (en général **fin septembre**).

ATTENTION : La commission statuera sur les dossiers reçus. Tout dossier non complet ou reçu en retard ne sera pas accepté.

Responsable de la commission "Haut Niveau et Élite Sportive Universitaire"

de l'UPPA pour le site de la Côte Basque

Hervé DUBERTRAND

herve.dubertrand@univ-pau.fr

Référente Vie étudiante (ISA BTP)

Éva GIRET

eva.giret@univ-pau.fr

Responsable scolarité (ISA BTP)

Virginie GRAJKOWSKI

virginie.grajkowski@univ-pau.fr

Organisation des études

Le règlement des études donne tous les renseignements sur l'organisation des études en semestres, et les obligations de mobilité (semestre académique ou stage). Seuls quelques éléments importants sont repris ci-après.

Organisation des enseignements

Le règlement des études détaille l'organisation des enseignements des semestres ISA BTP en pôles, UE (Unités d'Enseignement), UP (Unités Pédagogiques ou modules) et le principe du contrôle des connaissances.

La formation est structurée en 6 pôles qui correspondent aux domaines thématiques principaux :

- pôle 1 : Communication, vie de l'entreprise
- pôle 2 : Sciences de base
- pôle 3 : Sciences de l'ingénieur
- pôle 4 : Technologie
- pôle 5 : Parcours (en 4ème et 5ème années) : au choix, **Bâtiment ; Habitat & Énergie, Génie Civil et Maritime** ou **Réseaux et Infrastructures Durables**
- pôle 6 : Formation en Entreprise

Un pôle 0 comprend des enseignements optionnels UECF (Unité d'Enseignement Complémentaire Facultative) ne donnant pas de crédits européens ECTS mais valorisées sous la forme de points bonifiés ajoutés à la moyenne du semestre.

Les pôles 1 à 6 sont divisés en UE donnant des crédits ECTS. Les UE sont elles-mêmes divisées en UP. Chaque semestre permet de valider 30 ECTS. Dans les syllabus, les tableaux par semestre donnent le détail de l'organisation des UE par pôle, la répartition des ECTS par UE et les coefficients des différents modules constituant une UE.

Notes :

En dehors du choix des parcours en 4ème et 5ème années, toutes les UE sont obligatoires afin d'obtenir les 30 crédits ECTS par semestre.

La présence à toutes les activités pédagogiques est obligatoire.

Approche compétences

L'ensemble de la formation suit une **approche compétences**, avec une matrice croisée de compétences reprenant le référentiel de compétence propre à l'ISA BTP (à retrouver dans le paragraphe dédié en p. 43) : les étudiants complètent et améliorent petit à petit les différentes compétences visées. Le syllabus décrit le contenu de chaque UE en terme de positionnement dans le tableau des compétences visées, de pré-requis, compétences visées, programme et modalités d'évaluation lorsqu'elles sont spécifiques (stages, projets ...). Les modalités d'évaluation du contrôle continu pour les UE académiques ne sont pas précisées.

Périodes en entreprise

Tout au long de la scolarité à l'ISA BTP, des périodes en entreprise aux objectifs graduels, permettant de découvrir la diversité du monde professionnel du BTP, sont insérées dans la scolarité. Chacune permet de valider des compétences et d'acquérir des ECTS.

Plannings des périodes en entreprise

	Septembre	Janvier	Juin	Août
1 ^{re} année (E)	École	Entreprise	École	Congé (1)
2 ^e année (E)	École	École	Entreprise	Congé (1)
3 ^e année (E)	École	Entreprise	École	Entreprise (1)
4 ^e année (E)	Entreprise	École	Entreprise	Congé (1)
5 ^e année (E)	École	Entreprise	Entreprise	Entreprise
4 ^e année (A)	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
5 ^e année (A)	École	Entreprise	Entreprise	Entreprise
5 ^e année (CP)	École	Entreprise	Entreprise	Entreprise

(E) = Statut étudiant, (A) = Apprenti -sur le parcours RID-, (CP) = Contrat de professionnalisation

École Entreprise Congé (1) Congé pouvant donner lieu à un prolongement de stage

Fonction occupée lors des périodes en entreprise ; durée et date des stages

Année	Durée et dates des stages	Fonction et objectifs	Type de chantier ou d'entreprise
1	6 semaines 8 jan. - 16 fev.	Ouvrier d'exécution Découverte du chantier et de son organisation	Tous types de chantiers ou corps d'états
2	8 semaines⁽¹⁾ 3 juin - 26 juil.	Stage en Espagne ou pays hispanophone : Ouvrier qualifié, aide chef d'équipe Lecture de plans, métrés, contrôle, etc	En pays hispanophone, Tous types de chantiers ou corps d'états
3	7 semaines 8 jan. - 23 fev.	Technicien en construction BTP Découverte des autres intervenants dans l'acte de construire	Tous types de bureaux d'ingénierie (structures, fluides, méthodes, contrôle, coordination, etc) ; maîtrise d'ouvrage ; maîtrise d'œuvre, etc
	8 semaines⁽¹⁾ 24 juin - 16 août		
4	8 semaines 4 sept. - 27 oct.	Adjoint à un ingénieur BTP Préparation et/ou conduite de chantiers de tous types, gros œuvre et/ou tous corps d'état. Études d'un projet en bureau d'ingénierie. Suivi de chantier, élaboration d'un projet, en maîtrise d'œuvre ou maîtrise d'ouvrage (public ou privé), etc.	Tous types d'entreprises du BTP
	8 semaines⁽¹⁾ 17 juin - 9 août		
5	20 semaines 15 avril. - 30 août.		

Remarque : Les stages de plus de 8 semaines donnent lieu à rémunération obligatoire en France et ouvrent droit aux bourses de mobilité à l'étranger.

Relations École - Entreprises

Alexia COTO
Tél : 05.59.57.44.61
Courriel : entreprises.isabtp@univ-pau.fr

Suivi administratif des conventions de stage

Virginie GRAJKOWSKI
Tél : 05.59.57.44.45
Courriel : virginie.grajkowski@univ-pau.fr

Les tableaux précédents donnent le planning des différentes périodes en entreprise puis détaillent les dates et objectifs de tous les stages.
Les élèves sous statut apprenti ou contrat pro poursuivent les mêmes objectifs pour leurs périodes en entreprise.

Pour les stages, les compétences à acquérir sont précisés dans les fiches UE Stage. En général, l'évaluation des stages portera à la fois sur un travail écrit (rapport de stage) et sur une présentation orale (soutenance, vidéo) et il pourra être tenu compte de l'avis émis par l'entreprise ou la collectivité d'accueil. Les modalités d'évaluation sont synthétisées dans le tableau suivant et précisées stage par stage dans les fiches UE Stage.

Année	Rapport écrit	Présentation orale	Autoévaluation / évaluation par l'entreprise
ISA1	✓	✓ Soutenance 10 min	✓
ISA2		✓ Vidéo en espagnol, 3 à 5 min	✓
ISA3-1	✓	✓ Soutenance 10 min	✓
ISA3-2	✓		✓
ISA4-1	✓	✓ Mon point technique en 180s	✓
ISA4-2	✓	✓ Soutenance	✓
ISA5	✓	✓ Soutenance	✓

Pour le parcours Réseaux et Infrastructures Durables, construit spécifiquement pour l'apprentissage, les compétences à acquérir en entreprise et les modalités d'évaluation sont décrites dans le livret du parcours RID. Remarque : comme il est difficile de trouver une entreprise qui permette de réaliser une période à l'étranger pendant un apprentissage, il est conseillé aux étudiants souhaitant s'orienter vers la voie FISEA et le parcours RID **d'avoir réalisé la ou les mobilités obligatoires avant la fin de la troisième année, avec un minimum de 9 semaines de mobilité en ISA3.**

Pour les élèves en contrat de professionnalisation, le programme académique a été adapté à partir du programme complet : l'étudiant alternant développera un certain nombre de compétences lors des périodes en entreprise, les validera selon des modalités décrites dans les pages Contrat Pro du livret ISA5 et sera dispensé des unités d'enseignements (UE) correspondantes.

En résumé, sur les 2 dernières années (120 ECTS), :

- *sous statut étudiant, les UE académiques représentent 91 ECTS au total. Les stages, pour un total de 8,5 mois, permettent de valider 29 ECTS.*
- *sous statut étudiant en ISA4 et en contrat de professionnalisation en ISA5, les UE académiques représentent 78 ECTS au total. Les périodes en entreprise représentent 11,5 mois en entreprise et permettent de valider 42 ECTS.*
- *En apprentissage, les UE académiques représentent 64 ECTS au total. Les périodes en entreprise représentent 15 mois en entreprise et permettent de valider 56 ECTS.*

Recherche des entreprises pour les périodes en entreprise

Vous devez vous occuper personnellement de la recherche et de l'organisation de toutes vos périodes en entreprise, que ce soit pour les stages, l'apprentissage pour le parcours Réseaux et Infrastructures Durables ou les contrats de professionnalisation en ISA5. Cependant, au cours de votre scolarité, vous aurez l'occasion de rencontrer des entreprises à l'ISA BTP à l'occasion de plusieurs présentations d'entreprises, de visites de chantier, du Forum des métiers, programmé le vendredi 17 novembre 2023 ...

Mme Alexia Coto, Chargée des relations École Fondation Entreprises est là pour vous aider dans votre projet, particulièrement en cas de difficultés.

Mme Mirentxu Forgeot, Chargée de mission aux relations transfrontalières, vous guidera pour les stages en Espagne.

Stages

Convention de stage

Vous devez en particulier vous assurer d'avoir **une convention de stage signée et transmise à l'entreprise avant de commencer chacun de vos stages**. L'édition des conventions de stage est gérée par Mme Virginie Grajkowski, Gestionnaire Scolarité de l'ISA BTP, avec le logiciel Apogée, et demande un certain délai pour la validation.

Vous retrouverez toutes les informations sur le site de l'ISA BTP, dans les pages dédiées.

Apprentissage ou Contrat de professionnalisation

Pour ces 2 modalités qui permettent de combiner études et périodes en entreprise avec un contrat de travail, les procédures administratives demandent aussi de l'anticipation.

Enseignement des langues

Contexte

L'ISA BTP est une école qui se veut trilingue. Comme dans toute école d'ingénieur, l'acquisition d'un bon niveau d'anglais est une condition sine qua non pour l'obtention du diplôme d'ingénieur. En plus de cela, l'apprentissage de l'espagnol tient une place particulière au sein de notre établissement. En effet, profitant d'un emplacement géographique privilégié, l'ISA BTP a toujours entretenu de fortes relations avec l'Espagne.

Afin de traduire l'évolution progressive du niveau visé, l'enseignement se base sur le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) qui est le fruit de plusieurs années de recherche linguistique menée par des experts des Etats membres du Conseil de l'Europe. Publié en 2001, il constitue une approche qui a pour but de repenser les objectifs et les méthodes d'enseignement des langues et, surtout, il fournit une base commune pour la conception de programmes, de diplômes et de certificats.

L'échelle de compétence langagière globale fait apparaître trois niveaux généraux subdivisés en six niveaux communs (au sens de large consensus) représentés sur la figure 3 :

- Niveau A : utilisateur élémentaire, lui-même subdivisé en niveau introductif ou de découverte (A1) et intermédiaire ou usuel (A2).
- Niveau B : utilisateur indépendant, subdivisé en niveau seuil (B1) et avancé ou indépendant (B2). Il correspond à une « compétence opérationnelle limitée » ou une « réponse appropriée dans des situations courantes ».
- Niveau C : utilisateur expérimenté, subdivisé en C1 (autonome) et C2 (maîtrise)

cf. détails des niveaux de compétences en langue sur le site du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues) : [vers l'échelle globale](#)

Progression linguistique visée à l'ISA BTP

Les objectifs en termes de progression sont différents entre l'anglais et l'espagnol. Il n'est pas rare que nous accueillions des débutants en espagnol alors que 100% des entrants ont un minimum de bases en anglais ; d'où cette distinction. Les tableaux suivant font état de la progression linguistique visée en anglais et en espagnol au cours des 5 années de formation à l'ISA BTP. Le niveau minimum visé est le B2, conformément aux normes du Cadre européen commun de référence pour les langues.

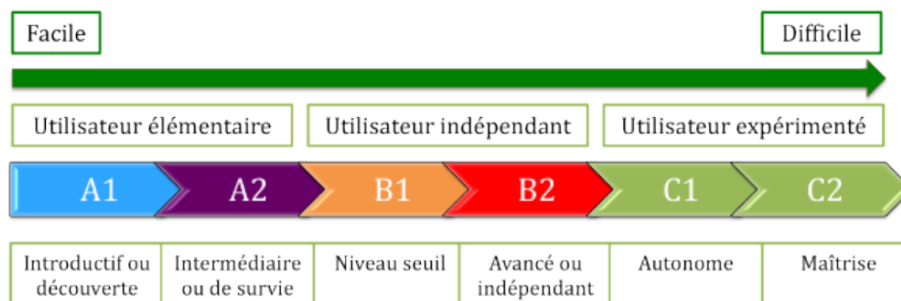


FIGURE 3 – Niveaux de compétences définis par le CEFR

Progression linguistique visée en **Anglais**

Année	Semestre	Prérequis	Objectifs	Compétences écrites et orales
1 ^{re} année	S1	A2	B1-	Compréhension
	S2	A2	B1-	Expression
2 ^e année	S3	B1-	B1	Compréhension
	S4	B1-	B1	Expression
3 ^e année	S5	B1	B2-	Compréhension
	S6	B2-	B2	
4 ^e année	S7	B1	B2-	Expression
	S8	B2-	B2	
5 ^e année	S9	B2	C1-	Compréhension & Expression

Progression linguistique visée en **Espagnol**

Année	Semestre	Prérequis	Objectifs	Compétences écrites et orales
1 ^{re} année	S1	Aucun	⁽¹⁾	Compréhension & expression
	S2	⁽¹⁾	A2-	
2 ^e année	S3	A2-	A2	Compréhension & expression
	S4	A2	A2+	
3 ^e année	S5	A2+ ⁽²⁾	B1 ⁽²⁾	Compréhension & Expression
	S6	B1 ⁽²⁾	B1+ ⁽²⁾	
4 ^e année	S7	B1+ ⁽²⁾	B2- ⁽²⁾	Compréhension & expression
	S8	B2- ⁽²⁾	B2 ⁽²⁾	
5 ^e année	S9	B2 ⁽²⁾	B2+ ⁽²⁾	Compréhension & expression

⁽¹⁾ : objectifs du S1 et pré-requis du S2 adaptés selon le niveau initial des étudiants

⁽²⁾ : hors grands débutants entrant en 3^e ou 4^e année

Notation et validation

Le niveau minimal requis pour valider l'UE de langue (i.e. anglais ou espagnol) d'un semestre d'étude est le niveau défini comme objectif du semestre en question.

La moyenne de l'élève, au regard des objectifs attendus, est évaluée en fonction d'évaluations internes. Pour

l'anglais, la passation d'un TOEIC officiel ou d'un IELTS sera prise en compte dans le calcul de la moyenne.

Gestion des redoublements partiels :

- Anglais : Les compétences travaillées (compréhension ou expression) ne sont pas toujours les mêmes. L'évolution et l'évaluation se voulant progressives, le fait de valider un semestre entraîne automatiquement la validation d'un éventuel redoublement partiel d'un semestre précédent **de compétences équivalentes**. Il n'y a pas de compensation automatique si les compétences sont différentes.

Le fait de valider un TOEIC officiel avec un score de :

- 500 valide le niveau B1- exigé au semestre 1 ;
- 650 valide le niveau B1 exigé au semestre 3 ;
- 700 valide le niveau B2- exigé au semestre 5 ;
- 785 valide le niveau B2 exigé au semestre 6.

Le fait de valider un IELTS officiel avec un score de :

- 3.5 valide le niveau B1- exigé au semestre 2 ;
- 4.5 valide le niveau B1 exigé au semestre 4 ;
- 7.0 valide le niveau B2 exigé aux semestre 7 et 8 ;
- 7.5 valide le niveau C1- exigé au semestre 9.

Rappel : les redoublements partiels sont à valider dans l'année qui suit. Les étudiants en mobilité au S6, qui n'auraient pas déjà validé le TOEIC Officiel niveau B2, sont dans l'obligation de le valider durant la 4^{ème} année.

- Espagnol : Sur toute la scolarité, l'évolution et l'évaluation se voulant progressives, le fait de valider un semestre entraîne automatiquement la validation d'un éventuel redoublement partiel d'un semestre précédent.

Politique volontaire de certification - Niveau linguistique en fin de formation

Dans le cadre sa politique de trilinguisme, l'ISA BTP a des exigences en matière de **certification linguistique au niveau B2**, non seulement en anglais comme dans toute école d'ingénieur, mais aussi en espagnol. Pour accompagner les étudiants vers ces certifications, l'ISA BTP :

- met en place des enseignements orientés vers ces certifications, et des enseignements optionnels de préparation ;
- **remboursera à chaque étudiant le passage d'une certification dans chacune des langues.**

Le niveau de langue certifié en fin de formation à l'ISA BTP se décline alors, selon l'origine / le statut des étudiants :

- Anglais : La CTI recommande un niveau au moins équivalent à C1 pour les futurs ingénieurs et exige une certification de niveau B2 délivrée par un organisme extérieur à l'école. A l'ISA BTP, nous nous appuyons sur le TOEIC et chaque étudiant doit donc obtenir une note minimale de 785/990 afin de pouvoir obtenir son diplôme.

D'autres certifications reconnues de niveau B2 peuvent être acceptées.

Cas des étudiants en formation continue : il est possible d'être admis avec un niveau B1.

- Espagnol : La CTI n'impose rien de spécifique mais les règles internes de l'ISA BTP stipulent que chaque étudiant devra passer avec succès une certification de langue espagnole reconnue, telle que le DELE (Diploma de Español como Lengua Extranjera) ou le SIELE (Servicio Internacional de Evaluación de la Lengua Española), avant la fin de la quatrième année.

Dans le cas où un étudiant opterait pour le SIELE comme certification linguistique, l'ISA BTP exigera

qu'il démontre au moins deux compétences de niveau B2 minimum, sans aucune compétence classée en niveau A. Cela garantira une maîtrise équilibrée de l'espagnol dans les domaines de la compréhension écrite, de la compréhension orale, de l'expression écrite et de l'expression orale.

Cas des étudiants entrés en ISA3 comme grands débutants en Espagnol : le niveau B1 est exigé.

Cas des étudiants en formation continue : Aucune exigence spécifique n'est fixée pour eux.

Il est important de noter que si un étudiant ne parvient pas à valider la certification DELE ou SIELE avant la fin de la quatrième année, il sera placé en redoublement partiel en cinquième année, avec l'obligation de valider la certification avant la fin de cette année académique.

UE optionnelle de préparation au TOEIC

L'ISA BTP met en place un cours par semaine avec 24 places. Ces cours sont obligatoires pour celles et ceux qui n'ont pas validé le TOEIC. Pour le suivi de ces cours, la priorité est donnée aux :

- ISA5,
- ISA4 en redoublement partiel en anglais (de S5 ou S6),
- ISA3 qui partent en mobilité en ISA4,
- ISA2 qui partent en mobilité en ISA3.

Étudiants étrangers non francophones

Les étudiants de l'ISA BTP non francophones devront obtenir un niveau B2 certifié en français pour être diplômés.

Si ces étudiants sont anglophones ou hispanophones, l'UE de Français Langue Étrangère remplace l'UE de langue correspondante.

Sinon, ils doivent suivre cette UE en plus.

Élèves en situation de handicap

Pour la certification, les aménagements ou les modalités de compensation nécessaires tiendront compte des conséquences des troubles d'un élève en situation de handicap (cf. paragraphe p. 12).

Études à l'étranger

Conditions de départ en formation académique à l'étranger

Les périodes de formation académique à l'étranger peuvent se faire à partir de la 2ème année semestre 4 pour des mobilités académiques en Espagne ou pays hispanophones ; ou de la troisième année pour toutes les mobilités.

La 3ème année constitue une année charnière très importante dans la scolarité de l'ISA BTP. Les nouveaux entrants en ISA3 ne peuvent partir qu'en 4ème ou 5ème année.

L'université d'accueil peut faire partie des établissements avec lesquels l'ISA BTP a un accord, ou pas. Dans le premier cas, la procédure est simplifiée car le programme académique est déjà connu. Dans le second cas, l'étudiant construit son projet et propose une formation. Dans la mesure où le programme est cohérent avec celui de l'ISA BTP au même niveau et dans la mesure où l'université est d'accord pour accueillir l'étudiant, le projet peut aboutir.

Le séjour peut être d'un ou exceptionnellement deux semestres, essentiellement dans le cadre des doubles diplômes. La demande motivée doit être soumise au Directeur Adjoint aux Relations Internationales Stéphane ABADIE et à la Directrice Adjointe Formation Claire LAWRENCE qui examinent la demande en fonction de différents critères : résultats académiques, programme d'études, projet professionnel, niveau de langue, accords disponibles, politique de l'école . . .

Calendrier

Le calendrier peut varier d'un pays à l'autre mais il est bien de commencer les démarches administratives, de se renseigner sur le calendrier précis en janvier de l'année précédente.

Un contact doit être pris avec le responsable des Relations Internationales à l'ISA BTP le plus tôt possible afin de lui présenter le projet.

Relations internationales développées par l'école

L'ISA BTP et l'UPPA ont mis en place plusieurs accords avec des universités ou écoles à l'étranger, que ce soit en Europe avec des accords ERASMUS, en Amérique centrale et du Sud, au Canada ou ailleurs : cf : <https://ri.univ-pau.fr/fr/index.html>

Aides disponibles pour le départ à l'étranger

Toutes les informations utiles et pratiques sont disponibles sur le site de l'UPPA :

ri.univ-pau.fr/

Nouveau dispositif AQUIMOB

Afin de promouvoir et de soutenir la mobilité à l'étranger des élèves-ingénieurs, la Région Aquitaine, en partenariat avec l'Université de Bordeaux et de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour a mis en place un nouvel outil appelé AQUIMOB pour AQUItaine MOBilité. Il s'agit d'un outil de candidature en ligne, qui permet une meilleure articulation des aides régionales avec les autres financements de la mobilité venant du Ministère, de l'Europe et des établissements d'enseignement supérieur eux-mêmes.

Tout étudiant peut prétendre à une aide à la mobilité dans la limite des bourses disponibles (les boursiers sur critères sociaux comme les non boursiers). Il doit déposer une demande unique d'aide en utilisant un formulaire en ligne accessible sur le site

urlwww.aquimob.fr

D'autres aides financières peuvent être accordées par les Conseils Départementaux et peuvent être cumulables avec les autres bourses.

Aides FITEC

L'ISA BTP est intégré dans les programmes FITEC (France Ingénieurs TECnologie) de mobilité internationale, avec l'Argentine -ARFITEC-, le Mexique - MEXFITEC et le Brésil - BRAFITEC, dont la CDEFI est l'opérateur financier, financés, pour la partie française, par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche et par les ministères des pays concernés. Cela permet aux étudiants, sur les échanges éligibles, d'obtenir une bourse.

Aides Mobilités de la Fondation ISA BTP

En accompagnement de la politique RI de l'École, mais aussi pour des cas particuliers, la Fondation ISA BTP vote chaque année une enveloppe d'aides Mobilités distribuée ensuite par une commission mixte Relation Internationale ISA BTP / Fondation ISA BTP. Les formulaires sont à retrouver en ligne : [sur la page de la Fondation ISA BTP](#)

Étudiant entrepreneur

Les étudiants intéressés par la création et reprise d'entreprise sont invités à postuler au SNEE : Statut National d'Étudiant Entrepreneur, en début d'année scolaire.

www.univ-pau.fr/fr/agenda/statut-national-d-etudiant-entrepreneur-ouverture-des-candidatures.html

L'ISA BTP, avec l'UPPA propose à ses étudiants souhaitant créer leur entreprise un accompagnement au long cours : conseils personnalisés, ateliers de formation, mise à disposition d'équipements, sensibilisation à l'entrepreneuriat. . .

Le dispositif s'adresse, de la licence au doctorat, aux étudiants titulaires du statut national d'étudiant-entrepreneur (SNEE) et aux anciens diplômés de moins de trois ans préparant un diplôme étudiant-entrepreneur (D2E).

Jean-François Belmonte, responsable des actions entrepreneuriat de l'UPPA, et Laura Claverie à Anglet, sont leurs interlocuteurs privilégiés. « Nous mettons à la disposition des étudiants de l'UPPA, quelle que soit leur filière, un ensemble de services sur-mesure et gratuits leur permettant de mûrir leur projet et d'acquérir des compétences entrepreneuriales. »

À Anglet, la création à Arkinova d'un hub dédié aux étudiants entrepreneur vient soutenir cette dynamique.

Césure

La circulaire n° 2015-122 du 22-07-2015 précise les modalités de déroulement d'une période de césure pour tout étudiant au cours de son cursus de formation. La circulaire n°2019-030 du 10 avril 2019 "Mise en œuvre de la suspension temporaire des études dite période de césure dans les établissements publics" en précise les conditions.

Pendant la période de césure, l'étudiant suspend temporairement sa formation dans le but d'acquérir une expérience personnelle soit de façon autonome, soit au sein d'un organisme d'accueil en France ou à l'étranger. Elle est effectuée sur la base du volontariat. La demande doit être motivée.

Les cas de césure reconnus sont les suivants :

- expérience en milieu professionnel en France ou à l'étranger (contrat de travail, expérience non rémunérée au titre de bénévole, stage) ;
- service civique ;
- service volontaire européen ;

- volontariat (dont volontariat de solidarité internationale, volontariat international en administration ou en entreprise), bénévolat associatif, mandat électif ;
- projet de création d'activité (entrepreneuriat), et en particulier celui qui s'inscrit dans le dispositif d'"étudiant entrepreneur" permettant l'obtention du diplôme d'étudiant entrepreneur porté par les pôles Pepite ;
- projet personnel en France ou à l'étranger.

Pour tous les renseignements : <https://formation.univ-pau.fr/fr/scolarité/periode-de-cesure.html>

Reconnaissance de l'engagement des élèves-ingénieurs dans la vie associative, sociale ou professionnelle

Conformément au Décret n° 2017-962, les élèves-ingénieurs qui en font la demande, pourront, au titre de leur activité associative, sociale significative et inscrite dans la durée, ou d'une activité professionnelle mentionnées à l'article L. 611-9 du code de l'éducation.

...Les compétences, connaissances et aptitudes acquises par un étudiant dans le cadre d'une activité bénévole au sein d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ou inscrite au registre des associations en application du code civil local applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, d'une activité professionnelle, d'une activité militaire dans la réserve opérationnelle prévue au titre II du livre II de la quatrième partie du code de la défense, d'un engagement de sapeur-pompier volontaire prévu à l'article L. 723-3 du code de la sécurité intérieure, d'un service civique prévu au II de l'article L. 120-1 du code du service national ou d'un volontariat dans les armées prévu à l'article L. 121-1 du même code sont validées au titre de sa formation, selon des modalités fixées par décret. ...

- soit se voir attribuer 2 ECTS. Ces ECTS pourront être transférables, en remplacement d'enseignements dispensés dans le cadre du pôle 1, une fois au cours des 5 années d'études à l'ISA BTP.
- soit demander la reconnaissance de leurs activités par une inscription dans leur supplément au diplôme, au même titre que des UECF.

Pour valider leur engagement, que ce soit sous forme d'ECTS ou d'inscription dans le supplément au diplôme, l'étudiant devra fournir un rapport justifiant de son activité. Le rapport, d'une dizaine de pages, devra présenter l'association, les activités réalisées dans le cadre de cette structure et les compétences acquises par le biais de cette activité.

Il sera remis au directeur d'études concerné au moins un mois avant la tenue du jury du semestre pour lequel les ECTS sont demandés. La validation sera faite sous réserve d'un avis favorable du jury à la lecture du rapport. Sera notamment examinée l'adéquation des compétences acquises dans le cadre de cette activité par rapport aux objectifs de la formation ISA BTP.

Validation du diplôme

Le passage en année supérieure se fait après validation de toutes les UE (60 crédits ECTS). Le diplôme est obtenu si :

- toutes les années sont validées ;
- les obligations de niveau de langue sont validées ;
- les obligations de mobilité internationale sont validées.

Calendriers

Calendriers de l'année

Le calendrier universitaire est fortement dépendant de celui des périodes en entreprise (voir p. 16) puisque les périodes académiques à l'ISA BTP alternent avec les périodes en entreprises (qui recouvrent éventuellement des périodes de vacances).

Dates des vacances scolaires

Pour les élèves-ingénieurs en contrat de professionnalisation ou en apprentissage, les vacances relèvent du contrat de travail et sont à poser durant les périodes en entreprises.

Pour les élèves-ingénieurs sous statut étudiant, les vacances scolaires (1 seule semaine de vacances pour les vacances d'Automne, d'Hiver et de Printemps ; 2 semaines pour Noël), en général du vendredi après les cours au dimanche soir, sont, pour l'année 2023-2024 :

- Automne : du samedi 28 octobre 2023 (ISA1, ISA2, ISA3, ISA5) au dimanche 5 novembre 2023,
- Noël : du samedi 23 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024,
- Hiver : du samedi 24 février au dimanche 2 mars 2024
- Printemps : du samedi 20 au dimanche 28 avril 2024 (ISA1 à ISA4)

Dates des fins de semestre et des sessions de rattrapage

Les semestres impairs se terminent mi-janvier (sauf stage à cette période).
Les rattrapages éventuels sont organisés au début du semestre suivant.

Semestres pairs : fin des cours :

- ISA1 : 28 juin 2024 après les cours.
- ISA2 : 24 mai 2024 après les cours.
- ISA3 : 19 juin 2024 après les cours.
- ISA4 : 7 juin 2024 après les cours.
- ISA5 : 6 avril 2024 après les cours.

Session de rattrapages éventuels des semestres pairs :

- ISA1, semestre 2 : semaine du 1er juillet 2024
- ISA2, semestre 4 : semaine du 27 mai 2024
- ISA3, semestre 5 : demi-semaine du 19 juin 2024
- ISA4, semestre 7 : semaine du 10 juin 2024
- ISA5, semestre 9 : après le 18 février 2024

L'ISA BTP est fermé administrativement durant les périodes de vacances scolaires ainsi que dans la période estivale.

Emploi du temps

L'emploi du temps est réparti normalement du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00, plus exceptionnellement jusqu'à 19h30. Le jeudi après-midi est normalement libéré pour la pratique d'activités sportives en particulier, mais des interventions de professionnels (cours, conférences, visites de chantier. . .) pourront occasionnellement y être programmées. Les cours de langue d'espagnol grands débutants ou de préparation spécifique aux certifications pourront aussi avoir lieu les jeudis après-midi.

Les élèves-ingénieurs ont accès à leurs emplois du temps sur les panneaux d'affichage du RDC, et par voie électronique. Dès les inscriptions dans les groupes finalisées, les élèves-ingénieurs ont accès à leur propre emploi du temps.

Rappel des engagements signés à l'inscription à l'ISA BTP

Charte pour l'usage des ressources informatiques et des services internet

Cette charte constitue le volet informatique du règlement intérieur de l'université de Pau et des pays de l'Adour et a pour objet de préciser les règles d'utilisation, de déontologie, de sécurité et les responsabilités des utilisateurs en accord avec la législation, afin d'instaurer un usage approprié des ressources informatiques et des services internet relevant de l'UPPA, et donc de l'ISA BTP.

Le bon fonctionnement du système d'information suppose la sécurité, la performance des traitements, la conservation des données professionnelles et/ou pédagogiques et le respect des obligations législatives et réglementaires.

Tout utilisateur est responsable, en tout lieu, de l'usage qu'il fait des ressources informatiques et/ou des services internet auxquels il a accès.

La charte est accessible à l'adresse <https://moncompte.univ-pau.fr/charte/>.

L'élève-ingénieur signe cette charte à la création de son compte informatique, et s'engage donc à la respecter.

Formulaire d'engagement anti-plagiat

Le plagiat consiste à reproduire un texte, une partie d'un texte, toute production littéraire ou graphique, ou à paraphraser un texte sans indiquer quel en est l'auteur.

Le plagiat enfreint les règles de la déontologie universitaire et il constitue une fraude dans les travaux donnant lieu à notation. Le plagiat constitue également une atteinte au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle, susceptible d'être assimilé à un délit de contrefaçon.

Lorsque l'auteur d'un travail universitaire éprouve le besoin de s'appuyer sur un autre texte, il doit le faire en respectant les règles suivantes :

- Lorsqu'un extrait, même court, est cité exactement, il doit être placé entre guillemets (ou en retrait et en caractères légèrement plus petits si le texte fait plus de quelques lignes) et la référence (nom de l'auteur et source) doit être indiquée ;
- L'extrait cité doit être court ;
- lorsque le texte ou un passage du texte est paraphrasé ou résumé, la référence (nom de l'auteur et source) doit être donnée.

Ces obligations s'appliquent de la même manière en cas de textes originellement publiés sur internet et de traductions (originales ou non) ; elles concernent aussi les illustrations, tableaux et graphiques.

En cas de plagiat dans un devoir, dossier, mémoire ou thèse, l'étudiant pourra passer devant la section disciplinaire de l'université qui pourra prononcer :

- un avertissement ;
- un blâme ;
- l'exclusion de l'université pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- l'exclusion définitive de l'université ;
- l'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
- l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

La procédure disciplinaire ne présage pas d'éventuelles poursuites judiciaires dans le cas où le plagiat est aussi caractérisé comme étant une contrefaçon.

A l'inscription, les élèves-ingénieurs signent le formulaire d'engagement anti-plagiat accessible ici : [vers le formulaire anti-plagiat](#).

Par ailleurs, l'UPPA et donc l'ISA BTP se sont dotés d'un logiciel anti-plagiat qui permet de retrouver tous les emprunts à un autre texte dans les différents rendus.

Contacts

Équipe de direction :

- **Benoît DUCASSOU,**
Directeur
Bureau 140, 1er et., Tel : 05 59 57 44 36
mail : benoit.ducassou@univ-pau.fr
- **Christiane ELORGA,**
Dir. administrative et financière
Bureau 139, 1er et., Tel : 05 59 57 44 24
mail : christiane.elorga@univ-pau.fr
- **Claire LAWRENCE,**
Dir. Adjointe Formation
Bureau 260, 2ème et., Tel : 05 59 57 44 27
mail : claire.lawrence@univ-pau.fr
- **Rudy BUI,**
Dir. Adjoint Partenariats professionnels
Responsable du Parcours Réseaux et Infra-structures Durables à Bordeaux
à Anglet : ISALab Bureau 240, 2ème et., Tél. :
05 59 57 44 64
à Bordeaux : ENSEGID Bureau C-121, Tél. :
05 56 84 69 97
Port. : +33 (0)7 64 88 58 64
mail : rudy.bui@univ-pau.fr
- **Stéphane ABADIE,**
Dir. Adjoint Relations Internationales
Bureau 265, 2ème et., Tel : 05 59 57 44 21
mail : stephane.abadie@univ-pau.fr
- **David GRÉGOIRE,**
Dir. Adjoint Recherche et Développement
Soutenable
Responsable du Master ISA BTP
Chargé de mission interdisciplinaire UPPA "Organiser la subsidiarité énergétique à l'échelle des territoires"
Responsable du Hub Newpores UPPA
Membre honoraire IUF
Bureau 159, 1er et., Tel : 05 59 57 44 79
mail : david.gregoire@univ-pau.fr

Directions d'études :

- **Mourad ABOUZAIID,**
Dir. études 1ère année,
Référent Respect, Égalité et diversité
Bureau 243, 2ème et., Tel : 05 59 57 44 22
mail : mourad.abouzaid@univ-pau.fr
 - **Mirentxu FORGEOT,**
Dir. études 2ème année,
Resp. Relations avec les pays hispano-phones
Bureau 241, 2ème et., Tel : 05 59 57 44 78
mail : mirentxu.forgeot@univ-pau.fr
 - **Fabrizio CROCCOLO,**
Dir. études 3ème année,
Chaire CO2ES
Bureau 162, 2ème et., Tel : 05 59 57 44 73
mail : fabrizio.croccolo@univ-pau.fr
 - **Roeber VOLKER,**
Dir. études 4ème année,
Chaire HPC Waves
Bureau 264, 2ème et.
mail : volker.roeber@univ-pau.fr
 - **Denis MORICHON,**
Dir. études 5ème année
Co-directeur Laboratoire Commun KOSTA-RISK (AZTI/RPT/UPPA)
Bureau 262, 2ème et., Tel : 05 59 57 44 20
mail : denis.morichon@univ-pau.fr
- Fondation ISA BTP**
- **André JOIE,**
Directeur de la Fondation ISA BTP
Bureau 260, 2ème et.
mail : andre.joie@univ-pau.fr

Équipe administrative et technique :

- **Bastien ALONSO,**
Informatique de proximité
Bureau 232, 2ème et., Tel : 05 59 57 44 74
mail : bastien.alonso@univ-pau.fr
- **Marie CAMPAGNE,**
Assistante pédagogique et communication
Bureau 137, 1er et., Tel : 05 59 57 44 37
mail : marie.campagne@univ-pau.fr
- **Alexia COTO**
Chargée des Relations École, Fondation, Entreprises
Bureau 136, 1er et.
Tel : 05 59 57 44 61 / 06.63.36.06.24
mail : alexia.coto@univ-pau.fr
- **Valentin DELOMME,**
Assistant ingénieur Plateau UPPATech
Bureau 36, RDC
mail : valentin.delomme@univ-pau.fr
- **Patricia Gau,**
Gestionnaire administrative, financière, ressources humaines
Antenne de Bordeaux, Tel : 05.56.84.69.79
mail : patricia.gau@univ-pau.fr
- **Virginie GRAJKOWSKI,**
Gestionnaire Scolarité et Conventions de stage
Bureau 141, 1er et., Tel : 05 59 57 44 45
mail : virginie.grajkowski@univ-pau.fr
- **Hélène LEFORT**
Gestionnaire RH/Missions / Assistance pédagogique
Bureau 141, 1er et., Tel : 05.59.57.44.38
mail : efort@univ-pau.fr
- **Olivier NOUAILLETAS,**
Ingénieur d'études
Bureau 036, RDC
mail : olivier.nouailletas@univ-pau.fr
- **Élisabeth VIGNES,**
Gestionnaire RH et financier
Bureau 138, 1er et., Tel : 05 59 57 44 53
mail : elisabeth.vignes@univ-pau.fr

Équipe enseignante :

- **Céline BASCOULÈS**
Chargée de mission interdisciplinaire UPPA "Re-présenter et construire les territoires du futur"
Membre IUF Junior
Bureau 239, 2ème et., Tel : 05 59 57 44 32
mail : celine.bascoules@univ-pau.fr
- **Benoit BECKERS,**
Chaire Architecture et Physique Urbaine
Bureau 257, 2ème et., Tel : 05 59 57 44 25
mail : benoit.beckers@univ-pau.fr
- **Hélène CARRÉ,**
Référente Handicap
VP Patrimoine UPPA
Bureau 258, 2ème et., Tel : 05 59 57 44 23
mail : helene.carre@univ-pau.fr
- **Eva GIRET,**
Resp. Vie étudiante,
Resp. Contrats de professionnalisation
Bureau 241, 2ème et., Tel : 05 59 57 44 30
mail : eva.giret@univ-pau.fr
- **Olivier HOFMANN**
Bureau 404, Bât 2, 1ème et., Tel : 05 59 57 42 88
mail : olivier.hofmann@univ-pau.fr
- **Christian LA BORDERIE**
Directeur d'IREKIA UPPA
Bureau 261, 2ème et., Tel : 05 59 57 44 26
mail : christian.laborderie@univ-pau.fr
- **Dominique LEFAIVRE**
Bureau 242, 2ème et., Tel : 05 59 57 44 28
mail : dominique.lefaivre@univ-pau.fr
- **Fionn MCGREGOR,**
Chaire Construc'Terr
Bureau 240, 2ème et., Tel : 05 59 57 44 64
mail : fionn.mcgregor@univ-pau.fr
- **Philippe MARON**
Bureau 263, 2ème et., Tel : 05 59 57 44 29
mail : philippe.maron@univ-pau.fr
- **Olivier MAUREL**
Bureau 259, 2ème et., Tel : 05 59 57 44 31
mail : olivier.maurel@univ-pau.fr

- **Gilles PIJAUDIER-CABOT**

VP UPPA E2S-Grands projets

Membre honoraire IUF

Bureau 160, 1er et., Tel : 05 59 57 44 26

mail : gilles.pijaudier-cabot@univ-pau.fr

- **Frédéric WINTZERITH,**
Chargé de mission APC

Bureau 238, 2ème et., Tel : 05 59 57 44 69

mail : frederic.wintzerith@univ-pau.fr

Règlement des études et des examens

De l'Institut Supérieur Aquitain du Bâtiment et des Travaux Publics (ISA BTP)

Sommaire

Préambule.....	2
Titre 1 – Conditions d'admission.....	3
Article 1 – Conditions générales d'admission.....	3
Article 1.1 – Concours sur titre.....	3
Article 1.1.1 – Admission en première année du premier cycle.....	3
Article 1.1.2 – Admission en première année ou deuxième année du cycle ingénieur.....	3
Article 1.2 – Formation continue.....	4
Article 1.2.1 - Validation des Acquis Professionnels et Personnels.....	4
Article 1.2.1 – Validation des études Supérieures.....	4
Article 1.3 – Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).....	4
Titre 2 – Dispositions générales de scolarité.....	5
Article 2 – Les inscriptions.....	5
Article 2.1 - Droits d'inscription.....	5
Article 2.2 - Frais facultatifs.....	5
Article 2.3 - Cas particuliers : élève-ingénieur sous contrat d'apprentissage.....	5
Article 2.4 - Cas particuliers : élève-ingénieur sous contrat pro.....	5
Article 3 – La scolarité.....	5
Article 3.1 – Coursus normal.....	5
Article 3.2 – Coursus dérogatoires ou doubles diplômes.....	6
Article 3.3 – Parcours de 2ème et 3ème année du cycle ingénieur.....	7
Article 3.4 – Anglais.....	7
Article 3.5 – Reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle (cf. dispositif en vigueur à l'UPPA, adopté en CFVU du 24 mai 2018).....	8
Titre 3 – Contrôle des connaissances.....	8
Article 4 – Modalités de contrôle des connaissances.....	9
Article 5 – Assiduité.....	9
Article 5.1 – Principes.....	9
Article 5.2 – Absence aux épreuves de contrôle.....	9
Article 6 – Notation.....	9

Article 6.1 – Modalités.....	9
Article 6.2 – Publication des notes.....	10
Article 6.3 – Validation des cursus dérogatoires.....	10
Article 6.4 – Évaluation des stages.....	11
Article 6.5 – Cas particulier des étudiants en contrat d'apprentissage : évaluation des périodes passées en entreprise.....	11
Article 6.6 – Cas particulier des étudiants en contrat de professionnalisation : évaluation des périodes passées en entreprise.....	11
Article 6.7- Évaluations des enseignements optionnels.....	11
Article 6.8 – Session de rattrapage.....	11
Titre 4 – Sanction des études.....	12
Article 7 – Les jurys.....	12
Article 7.1 – Le jury d'admission.....	12
Article 7.1.1 – Composition.....	12
Article 7.1.2 – Attributions.....	12
Article 7.1.3 – Décisions.....	12
Article 7.2 – Les jurys d'examen.....	12
Article 7.2.1 – Le jury de fin d'année.....	14
Article 7.2.1.1 – Condition de validation de droit de l'année en cours - Attributions du jury.....	14
Article 7.2.1.2 – Décisions.....	14
Article 7.2.2 – Le jury de fin d'étude.....	14
Article 7.2.2.1 – Condition d'obtention de droit du diplôme - Attributions du jury.....	14
Article 7.2.2.2 – Décisions.....	14
Article 7.3 – Voies et délais de recours.....	15
Titre 5 – Discipline.....	15
Article 8 – Le respect des règles.....	15
Article 9 – Les sanctions.....	16

Vu le Code de l'éducation et notamment, ses articles L.642-1 à L.642-12

Vu le Conseil de l'ISA BTP du 15 juin 2023

Vu le Conseil du collège STEE du 29 juin 2023

Vu l'avis de la Commission Formation et Vie Universitaire du Conseil académique de l'UPPA en date du.....

Préambule

Toute modification portée à ce règlement doit être préalablement votée par le conseil de l'ISA BTP et faire l'objet d'un avis de la Commission Formation et Vie Universitaire du Conseil académique (ci-après désignée par « CFVU ») de l'université de Pau et des pays de l'Adour (ci-après désignée par « UPPA »). A chaque rentrée, la version du règlement des études et des examens en application est portée à la connaissance des élèves- ingénieurs (ou « étudiants ») au plus tard dans le mois qui suit la rentrée universitaire de l'ISA BTP et par voie d'affichage dans les locaux de l'ISA BTP.

Les étudiants accueillis dans le cadre des échanges Erasmus sont soumis aux dispositions du présent règlement.

Titre 1 - Conditions d'admission

Article 1 - Conditions générales d'admission

Il existe 3 voies d'admission à l'ISA BTP :

- voie 1 : Concours sur titre
- voie 2 : Formation continue
- voie 3 : Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Article 1.1 - Concours sur titre

Cette voie de recrutement est accessible :

- en première année du premier cycle, aux candidats titulaires ou préparant un baccalauréat général scientifique (bac série S) délivré par la France ou un baccalauréat technologique Génie Civil (STI2D) délivré par la France ;
- en première année du cycle ingénieur, aux candidats titulaires ou préparant un bac+2 du BTP ou un DUT français des domaines du BTP et aux candidats titulaires ou préparant une L2 français (2ème année de licence) sciences et/ou techniques du domaine du BTP ou justifiant d'une deuxième année de CPGE scientifique dans un lycée français ;
- en deuxième année du cycle ingénieur, aux candidats titulaires ou préparant un M1 (1ère année de Master) d'un domaine du BTP ou équivalent.

L'équivalence des diplômes étrangers est appréciée par le jury d'admission. Le nombre de places proposées dans le cadre de l'admission sur titre est fixé par le Conseil de l'ISA BTP.

Article 1.1.1 - Admission en première année du premier cycle

Le recrutement à l'ISA BTP en première année s'effectue par concours sur titre, dossier et éventuellement entretien.

Un jury d'admission est désigné par le directeur de l'ISA BTP.

La procédure d'admission se déroule en conformité avec la procédure admission Parcoursup. Elle est basée sur l'étude du dossier scolaire complété par un entretien oral.

A l'issue de chacune des phases de sélection, le jury d'admission délibère et communique ses décisions dans l'interface admission-postbac.fr ; le lien vers l'interface Parcoursup.fr sera diffusé par voie d'affichage dans les locaux de l'ISA BTP.

Article 1.1.2 - Admission en première année ou deuxième année du cycle ingénieur

La procédure de recrutement se décompose en deux phases distinctes :

- l'étude par le jury d'admission du dossier et des pièces justificatives attestant du cursus du postulant,
- l'audition par le jury d'admission des candidats admis à poursuivre les opérations de recrutement.

Le jury d'admission est désigné par le directeur de l'ISA BTP. A l'issue des auditions, le jury d'admission délibère et communique ses décisions dans l'interface apoflux.univ-pau.fr.

Article 1.2 - Formation continue

Article 1.2.1 - Validation des Acquis Professionnels et Personnels

Le décret 2013-756 du 19 août 2013 permet d'accéder directement à une formation universitaire, en faisant valider :

- une expérience professionnelle acquise au cours d'une activité salariée ou non salariée, ou d'un stage ;
- toute formation suivie dans un établissement ou une structure de formation publique ou privée, quels qu'en aient été les modalités, la durée et le mode de sanction
- les connaissances et les aptitudes acquises hors de tout système de formation.

Procédure de recrutement :

- Le candidat doit s'inscrire auprès du service de Formation continue de l'université en fonction des dates fixées.
- Après vérification des conditions d'admissibilité administratives, la demande d'accès est examinée par une commission pédagogique interne qui propose au Président de l'Université le niveau de formation et la dispense à accorder.

Article 1.2.1 - Validation des études Supérieures

Les articles R.613-32 et suivants du code de l'éducation permettent à un candidat d'obtenir tout ou partie d'un diplôme par reconnaissance de ses études suivies en France ou à l'étranger.

Procédure de recrutement :

- Le candidat doit s'inscrire auprès du service de scolarité d'école.
- Le jury vérifie, évalue et atteste des connaissances et aptitudes qu'il déclare acquises au regard des exigences requises pour obtenir le diplôme postulé.
- Le jury notifie au candidat sa décision : totalité, partie ou aucun diplôme reconnu par validation des études suivies.

Article 1.3 - Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Toute personne peut obtenir la validation des acquis de son expérience, sur décision d'un jury désigné par le président de l'UPPA, conformément aux articles L.613-3 à L.613-6 du Code de l'Éducation.

Procédure de recrutement :

- La recevabilité administrative est vérifiée par le service de formation continue
- La recevabilité pédagogique est vérifiée par le responsable Formation Continue de l'ISA BTP.
- Une fois la candidature acceptée, le candidat rédige son dossier VAE et le soutient devant le jury.
- Le jury notifie au candidat sa décision : Attribution du diplôme si validation totale ou Suivi post-VAE si validation partielle.

Titre 2 – Dispositions générales de scolarité

Article 2 – Les inscriptions

Article 2.1 – Droits

d'inscription

L'accès à l'ensemble des locaux du site et la participation aux cours sont subordonnés, chaque année, à l'accomplissement des modalités d'inscription administrative et au paiement des frais d'inscription obligatoires.

Article 2.2 - Frais facultatifs

L'élève-ingénieur peut également s'acquitter de frais facultatifs votés par le Conseil d'administration de l'UPPA chaque année et donnant droit à des prestations complémentaires.

Article 2.3 - Cas particuliers : élève-ingénieur sous contrat d'apprentissage

L'élève-ingénieur ayant un contrat d'apprentissage est exonéré des droits nationaux d'inscription ainsi que des frais facultatifs énoncés dans l'article 2.2. Il devra toutefois s'acquitter de la CVEC.

Article 2.4 - Cas particuliers : élève-ingénieur sous contrat pro

L'élève-ingénieur ayant un contrat pro est exonéré des droits nationaux d'inscription ainsi que des frais facultatifs énoncés dans l'article 2.2.

Article 3 – La scolarité

Le premier cycle s'étend sur au moins quatre semestres, le cycle ingénieur s'étend sur au moins six semestres. Toutefois, un petit nombre d'élèves-ingénieurs peut être admis par le jury d'admission directement en deuxième année du cycle ingénieur (cf. 1.1).

La durée normale de leurs études est alors de 4 semestres.

Ces durées normales peuvent être augmentées en cas :

- de redoublement total, une année maximum par cycle (premier cycle, cycle ingénieur),
- d'interruption volontaire des études, une année maximum,
- de double diplôme.

Article 3.1 – Coursus normal

La formation est structurée en 6 pôles qui correspondent aux domaines thématiques principaux :

- pôle 1 : Communication, vie de l'entreprise
- pôle 2 : Sciences de base
- pôle 3 : Sciences de l'ingénieur
- pôle 4 : Technologie
- pôle 5 : Parcours (en 4ème et 5ème années)
- pôle 6 : Formation en Entreprise

Les pôles peuvent être divisés en Unités d'Enseignement (UE), elles-mêmes divisées en Unités Pédagogiques (UP).

Ainsi, par exemple, l'UE de "Physique" comprend, en première année, les UP suivantes : 1/ Electricité ; 2/ Thermodynamique.

La répartition et l'évaluation des UP sont adaptées aux objectifs d'acquisition de compétences de l'UE (contrôles écrits individuels, présentations orales, réalisation de projets, ...).

Des enseignements optionnels sont proposés, tels que : Activités physiques et Sportives (semestres 1 à 9), Renforcement en Espagnol (semestres 8 et 9),....

Le détail du cursus académique (définition des pôles, des UE et des UP) de chaque année est défini par le Directeur des Etudes et diffusé sur le site internet de l'ISA BTP.

7 stages obligatoires ponctuent le cycle d'études d'ingénieur de l'ISA BTP :

- 1ère année du premier cycle : Stage ouvrier d'une durée de 6 semaines ;
- 2ème année du premier cycle : Stage ouvrier d'une durée de 8 semaines ;
- 3ème année (1ère année du cycle ingénieur) : 2 stages niveau technicien d'une durée minimale de 8 semaines ;
- 4ème année (2ème année du cycle ingénieur) : 2 stages niveau assistant ingénieur d'une durée minimale de 8 semaines ;
- 5ème année (3ème année du cycle ingénieur) : 1 stage niveau assistant ingénieur d'une durée de 20 semaines ;

Ces stages font l'objet d'une notation transmise au jury d'examen.

Les étudiants s'orientant sur le parcours Réseaux et Infrastructures Durables pour la 4ème et 5ème année (voir Article 3.3) seront sous contrat avec une entreprise et n'auront donc pas à réaliser de stages sur cette période.

Pour les élèves-ingénieurs entrant au niveau baccalauréat, un stage durant les trois premières années d'études doit être réalisé en Espagne et un stage durant les trois dernières années d'études doit être effectué hors du territoire métropolitain. Ces stages peuvent être remplacés par des mobilités pour étude d'une durée d'un semestre.

Pour les élèves-ingénieurs recrutés sur le cycle ingénieur, un stage au moins doit être réalisé hors du territoire métropolitain. Ce stage peut être remplacé par une mobilité pour étude d'une durée d'un semestre.

Pour les élèves-ingénieurs recrutés sur le cycle ingénieur après une classe préparatoire aux grandes écoles, le premier stage peut être un stage ouvrier.

Article 3.2 - Cursus dérogatoires ou doubles diplômes

Cursus académiques : à partir de la 3ème année (1ère année du cycle ingénieur), un ou deux semestres peuvent être poursuivis dans d'autres établissements universitaires à l'étranger selon des conventions inter-établissements.

La demande motivée doit être soumise au Directeur adjoint aux Relations Internationales et au Directeur adjoint à la formation qui examinent la demande en fonction de différents critères : résultats académiques, projet professionnel, niveau de langue, accords disponibles, politique de l'école....

La décision est notifiée par écrit, par le directeur de l'ISA BTP sur délégation du président de l'UPPA, à l'élève-ingénieur avec mention des voies et délais de recours.

Si la demande est acceptée par la direction de l'école, un programme d'études détaillé doit être établi

avant le départ de l'élève-ingénieur. Ce programme d'études est établi après concertation entre l'élève-ingénieur, le Directeur adjoint aux Relations Internationales et le Directeur adjoint à la formation. Toute modification ultérieure à ce programme d'études doit être soumise au Directeur adjoint à la formation et au Directeur adjoint aux Relations Internationales selon la même procédure d'approbation. Les élèves-ingénieurs admis sur titre en deuxième année du cycle ingénieur ne peuvent pas effectuer une mobilité de plus d'un semestre dans un établissement universitaire partenaire.

Interruption volontaire des études : les élèves-ingénieurs ont la possibilité de demander une interruption des études d'une durée maximale d'un an.

La demande argumentée s'effectue par écrit auprès du directeur de l'ISA BTP.

La décision est notifiée par écrit par le directeur de l'ISA BTP sur délégation du président de l'UPPA, à l'élève-ingénieur avec mention des voies et délais de recours. Dans ce cas, il s'agit d'une année sans inscription.

Période de césure (dispositif en vigueur à l'UPPA approuvé par le CFVU le 29/02/2016 et par le CA le 03/03/2016)

La circulaire n° 2015-122 du 22-07-2015 précise les modalités de déroulement d'une période de césure pour tout étudiant au cours de son cursus de formation.

Pendant la période de césure, l'étudiant suspend temporairement sa formation dans le but d'acquérir une expérience personnelle soit de façon autonome, soit au sein d'un organisme d'accueil en France ou à l'étranger.

Elle est effectuée sur la base du volontariat. La demande doit être motivée.

Les cas de césure reconnus sont les suivants :

- stage (période d'un semestre) ;
- service civique ;
- service volontaire européen ;
- volontariat (dont volontariat de solidarité internationale, volontariat international en administration ou en entreprise), bénévolat associatif, mandat électif ;
- projet de création d'activité (entrepreneuriat), et en particulier celui qui s'inscrit dans le dispositif d'« étudiant entrepreneur » permettant l'obtention du diplôme d'étudiant entrepreneur porté par les pôles Pépite ;
- projet personnel en France ou à l'étranger.

L'établissement signe un contrat de césure avec chaque étudiant qui demande à en bénéficier, afin de fixer les obligations réciproques de l'étudiant et de l'établissement.

Article 3.3 - Parcours de 2ème et 3ème année du cycle ingénieur

En fin de 3ème année (1ère année du cycle ingénieur), les élèves-ingénieurs sont invités à indiquer quel parcours ils souhaitent suivre parmi les enseignements suivants : Bâtiment / Habitat et Énergie / Génie civil maritime / Réseaux et Infrastructures Durables.

Le jury de fin de 1ère année du cycle ingénieur affecte les élèves-ingénieurs dans les différents parcours en fonction de leurs vœux, du nombre de places disponibles et des moyennes obtenues.

Le nombre de places proposées dans chaque parcours (option) est fixé par le conseil de l'ISA BTP.

Article 3.4 - Anglais

Conformément aux recommandations de la Commission des Titres d'Ingénieur, les élèves-ingénieurs devront justifier en anglais d'un niveau équivalent au niveau B2 du référentiel européen.

Article 3.5 - Reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle (cf. dispositif en vigueur à l'UPPA, adopté en CFVU du 24 mai 2018)

Conformément au Code de l'éducation (articles D.611-7 à D.611-9), les étudiants qui en font la demande pourront, au titre de leur activité associative, sociale significative et inscrite dans la durée, ou d'une activité professionnelle mentionnées à l'article L. 611-9 du code de l'éducation :

« ... Les compétences, connaissances et aptitudes acquises par un étudiant dans le cadre d'une activité bénévole au sein d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ou inscrite au registre des associations en application du code civil local applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, d'une activité professionnelle, d'une activité militaire dans la réserve opérationnelle prévue au titre II du livre II de la quatrième partie du code de la défense, d'un engagement de sapeur-pompier volontaire prévu à l'article L. 723-3 du code de la sécurité intérieure, d'un service civique prévu au II de l'article L. 120-1 du code du service national ou d'un volontariat dans les armées prévu à l'article L. 121-1 du même code sont validées au titre de sa formation selon des modalités fixées par décret. »

- se voir attribuer 2 ECTS. Ces ECTS pourront être transférables, en remplacement d'enseignements dispensés dans le cadre du pôle 1, une fois au cours des 5 années d'études à l'ISABTP.

- demander la reconnaissance de leurs activités par une inscription dans leur supplément au diplôme, au même titre que des UECF.

Pour valider leur engagement, que ce soit sous forme d'ECTS ou d'inscription dans le supplément au diplôme, l'étudiant devra fournir un rapport justifiant de son activité. Le rapport, d'une dizaine de pages, devra présenter l'association, les activités réalisées dans le cadre de cette structure et les compétences acquises par le biais de cette activité.

Il sera remis au directeur d'études concerné au moins un mois avant la tenue du jury du semestre pour lequel la reconnaissance est demandée. Cette reconnaissance sera actée (attribution d'ECTS ou note d'UECF supérieure à 10) sous réserve d'un avis favorable du jury à la lecture du rapport. Sera notamment examinée l'adéquation des compétences acquises dans le cadre de cette activité par rapport aux objectifs de la formation ISA BTP.

Titre 3 - Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances doit permettre aux élèves comme aux enseignants, d'évaluer la progression des élèves-ingénieurs et leur niveau dans les différentes disciplines enseignées. Il doit également valider l'acquisition des compétences principales dans chaque Unité d'Enseignement.

Article 4 - Modalités de contrôle des connaissances

Les examens sont organisés sous la forme d'un contrôle continu des connaissances conformément à la charte des examens de l'UPPA en vigueur qui prévaut en cas de contradiction.

De plus, il est précisé ce qui suit : il appartient également à l'enseignant responsable de chaque Unité Pédagogique de rappeler aux élèves-ingénieurs, au début de l'enseignement, les modalités précises du contrôle des connaissances. Chaque interrogation peut porter sur une partie ou sur la totalité du programme antérieur. Pour les évaluations conduisant à la remise d'un rapport, une date limite de remise doit être clairement indiquée aux élèves-ingénieurs. Pour un travail collectif, l'enseignant a la faculté d'individualiser les notes pour tenir compte de l'implication de chacun dans le résultat d'ensemble.

Article 5.1 - Principes

La présence aux cours, travaux dirigés, travaux pratiques, conférences et examens est obligatoire. Toute absence devra être justifiée auprès du secrétariat de l'ISA BTP dans un délai de trois jours ouvrés.

Les élèves-ingénieurs doivent respecter une assiduité justifiée par leur cursus pédagogique. Des absences non justifiées seront soumises à l'appréciation du jury de fin d'année se réunissant après les épreuves de rattrapage, qui pourra notamment décider que les moyennes ne seront pas calculées dans les matières en cause.

Article 5.2 - Absence aux épreuves de contrôle

En cas d'absence ponctuelle d'un élève-ingénieur à une épreuve écrite ou orale, ou en cas d'une absence prolongée ayant empêché l'élève-ingénieur de réaliser un travail personnel ou en groupe, l'élève-ingénieur doit justifier son absence auprès du secrétariat de l'ISA BTP dans un délai de trois jours ouvrés.

La justification est jugée recevable (absence justifiée) ou irrecevable (absence non justifiée) par le directeur des Études, au regard des documents justificatifs transmis par l'élève-ingénieur (certificat médical par exemple), devant être conservés.

Si l'absence justifiée concerne une épreuve de contrôle continu, à l'exception des travaux pratiques, des projets et des stages et des UE validées à l'issue des périodes passées en entreprise, l'élève-ingénieur pourra passer une épreuve de remplacement, pouvant prendre une forme différente de celle de l'épreuve initiale. L'élève-ingénieur doit prendre directement contact avec l'enseignant concerné pour l'organisation de l'épreuve de remplacement ; l'élève-ingénieur ne peut prétendre qu'à une unique épreuve de remplacement. Si l'épreuve de remplacement n'a pas eu lieu avant la tenue du jury de fin d'année se réunissant avant le rattrapage, le jury devra se prononcer au regard des justificatifs fournis par l'élève-ingénieur.

Si l'absence justifiée concerne une épreuve de la session unique de rattrapage, aucune épreuve de remplacement ne pourra être organisée et le jury de fin d'année se réunissant après le rattrapage devra se prononcer au regard des justificatifs fournis par l'élève-ingénieur.

Si l'absence, justifiée ou non justifiée, concerne les travaux pratiques, les projets et les stages ne faisant pas l'objet d'épreuve de rattrapage conformément aux dispositions de l'article 6.4 ci-après, le jury de fin d'année se réunissant avant le rattrapage devra se prononcer au regard des justificatifs fournis par l'élève-ingénieur.

Toute absence non justifiée au contrôle continu, ne donnera pas lieu à une épreuve de remplacement. Le jury de fin d'année se réunissant avant le rattrapage devra se prononcer au regard des justificatifs fournis par l'élève-ingénieur. Si l'absence non justifiée concerne une épreuve de la session unique de rattrapage, le jury de fin d'année se réunissant après les épreuves de rattrapage devra se prononcer ; il pourra notamment déclarer l'élève-ingénieur défaillant à cette épreuve.

Article 6 - Notation

Article 6.1 - Modalités

A l'issue des différentes épreuves prévues (article 4), une unique note chiffrée est attribuée à chaque UP. Chaque note d'UP doit être supérieure à 7.

Dans le calcul de la moyenne de l'UE, les notes des UP sont affectées des coefficients prévus donnés dans les livrets de l'étudiant. Après délibération du jury, cette moyenne d'UE, si elle est supérieure ou égale à 10/20 permet de valider l'UE et d'obtenir les crédits ECTS affectés à l'UE. L'obtention des crédits ECTS montre que les compétences enseignées dans l'UE ont été acquises par l'élève-ingénieur.

Les Unités d'Enseignement sont capitalisables. Une fois validées, elles restent acquises à l'élève-ingénieur pour une durée de trois ans.

Pour les UE des pôles 2 et 3, dans le cas où les notes de l'élève-ingénieur ne lui permettraient pas de valider une UE, une règle de compensation par semestre peut s'appliquer sur décision du jury et peut permettre de valider ou non l'UE : si la moyenne pondérée du pôle est au moins égale à 10 sur 20, l'UE peut être validée ou non par le jury. Si c'est le cas, l'UE est validée avec la mention "accordée par compensation". Toute UE pour laquelle la moyenne obtenue est strictement inférieure à 7 ne peut être validée par le jury. Pour les UE des pôles 1, 4, 5 et 6, aucune compensation n'est possible, la note de l'UE doit être au moins égale à 10 sur 20.

Dans le cas où les notes de l'élève-ingénieur ne lui permettraient pas de valider une ou plusieurs UE d'un semestre, l'élève-ingénieur doit présenter des contrôles de rattrapage à l'issue du semestre concerné dans la ou les UE non validées. Il peut également demander à présenter un contrôle de rattrapage pour des UE pour lesquelles il a obtenu une note supérieure à 10 et dans la mesure où l'épreuve est organisée pour d'autres élèves-ingénieurs.

Les modalités de l'épreuve de rattrapage sont fixées après publication des notes initiales. En effet, la nature de l'épreuve de rattrapage (écrite ou orale) dépend, en particulier, du nombre de candidats. La session unique de rattrapage a lieu à l'issue du semestre concerné. Dans chaque UE soumise à rattrapage, la plus haute des deux notes, à savoir : note moyenne de l'UE obtenue dans l'année ou note du contrôle de rattrapage, est retenue en lieu et place de la note initiale.

Les modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances (coefficients des UP, ECTS des UE) sont arrêtées chaque année au plus tard 30 jours après la rentrée universitaire et affichées dans les livrets de l'étudiant disponibles sur le site internet de l'ISA BTP. Elles ne peuvent être modifiées en cours d'année.

En cas d'absence prolongée d'un enseignant, le coefficient de l'Unité Pédagogique correspondant peut alors être neutralisé. Le nombre de crédits ECTS alloués à l'UE à laquelle appartient l'UP concernée reste inchangé. Le calcul de la moyenne de l'UE se fait alors avec les coefficients non modifiés des autres UP composant l'UE.

Article 6.2 - Publication des notes

Les élèves-ingénieurs sont informés des résultats et peuvent prendre connaissance de leurs copies conformément aux dispositions de la charte des examens de l'UPPA en vigueur.

Les élèves-ingénieurs sont destinataires d'un relevé individuel de notes annuel en première année du premier cycle, semestriel ensuite.

Article 6.3 - Validation des cursus dérogatoires

Les cursus académiques déclinés à l'article 3.2 - alinéa 1, feront l'objet d'une évaluation par le Jury de fin d'année, sur la base des notes chiffrées et/ou des notations européennes (ECTS, notation alphabétique) et des appréciations littérales que l'ISA BTP sollicitera auprès de l'établissement d'accueil ou de l'entreprise.

Article 6.4 - Évaluation des stages

Les périodes de stage feront l'objet d'une convention tripartite entre l'établissement (UPPA-ISA BTP), l'établissement d'accueil et l'élève-ingénieur conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, notamment en termes de gratification du stagiaire.

Conditions d'évaluation : le stage fait l'objet d'une appréciation par le tuteur industriel, transmise au Responsable des Stages ou au Directeur des études de l'année concernée. L'élève-ingénieur doit aussi remettre un rapport de stage écrit au Directeur des études de l'année concernée et effectuer une présentation orale. Les problèmes de confidentialité sont à régler avec le Responsable des Stages avant le début du stage. Le rapport écrit et la présentation orale sont évalués par une commission désignée par le Directeur des études de l'année concernée, comprenant au moins deux membres et où sont invités de droit le tuteur industriel et le tuteur académique. Cette commission attribue une note globale de stage, en fonction de l'appréciation du tuteur industriel, du rapport écrit et de la présentation orale, qu'elle transmet au jury de fin d'année.

Article 6.5 - Cas particulier des étudiants en contrat d'apprentissage : évaluation des périodes passées en entreprise

Chaque période passée en entreprise fera l'objet d'une appréciation par le tuteur industriel transmise au tuteur académique. L'élève ingénieur doit aussi remettre un rapport de stage écrit au tuteur académique, et effectuer une présentation orale. Les problèmes de confidentialité sont à régler en concertation avec l'entreprise et le responsable de la formation. Le rapport écrit et la présentation orale sont évalués par une commission désignée par le responsable de la formation où sont invités le tuteur industriel et le tuteur académique. Cette commission attribue une note à la période passée en entreprise, en fonction de l'appréciation du tuteur industriel, du rapport écrit et de la présentation orale, qu'elle transmet au jury de fin d'année.

Article 6.6 - Cas particulier des étudiants en contrat de professionnalisation : évaluation des périodes passées en entreprise

Chaque période passée en entreprise fera l'objet d'une appréciation par le tuteur industriel transmise au tuteur académique. L'élève ingénieur doit aussi remettre un rapport de stage écrit au tuteur académique, et effectuer une présentation orale. Les problèmes de confidentialité sont à régler en concertation avec l'entreprise et le responsable de la formation. Le rapport écrit et la présentation orale sont évalués par une commission désignée par le responsable de la formation où sont invités le tuteur industriel et le tuteur académique. Cette commission attribue une note à la période passée en entreprise, en fonction de l'appréciation du tuteur industriel, du rapport écrit et de la présentation orale, qu'elle transmet au jury de fin d'année.

Article 6.7- Évaluations des enseignements optionnels

Les enseignements optionnels ne donnent pas droit à délivrance de crédits ECTS. Toutefois, ces enseignements seront comptabilisés sous la forme de points bonifiés, sur la moyenne générale du semestre concerné, dans les conditions suivantes :

- le nombre de points obtenus au-dessus de $10 \times 0,05$.

Article 6.8 - Session de rattrapage

Les épreuves de rattrapage font l'objet d'une session unique à l'issue du semestre concerné. Les Travaux Pratiques et les projets ne font pas l'objet d'épreuve de rattrapage.



Référentiel des compétences

Depuis quelques années, les différentes formations, en France comme à l'international, ont entamé des réflexions sur **l'approche compétence** et la CTI a inclus, depuis plusieurs années, la démarche compétences au cœur de son référentiel propre R&O - Référentiel et Orientations-.

La nouvelle structuration des fiches RNCP - Répertoire National de la Certification Professionnelle - introduit les blocs de compétences.

La formation à l'ISA BTP suit donc cette évolution progressivement et a mis en place un **tableau croisé des compétences**, acquises au fur et à mesure de la scolarité. Ce tableau met en relation chaque UE avec les compétences à mobiliser et les compétences visées.

7 macrocompétences ont été identifiées, chacune étant déclinée en 3 à 9 compétences, qui sont listées ci-après.

Chaque fiche UE commence donc par détailler dans un tableau synthétique les compétences pré-acquises à mobiliser et les compétences visées, en indiquant par une graduation Base / Intermédiaire ou Expert le niveau de compétences évaluées.

Remarque : la fiche RNCP actuellement validée pour l'ISA BTP et accessible sur <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/14310/> ne suit pas encore le dernier format intégrant les blocs de compétences.

Listes des macrocompétences et compétences

I. **Projet professionnel, développement personnel : Construire et faire évoluer son projet professionnel et son développement personnel**

- I.1 Maîtriser la communication écrite et orale
- I.2 Se connaître et appréhender la psychologie sociale
- I.3 S'autoformer en maîtrisant les outils modernes dans la perspective de sa formation tout au long de la vie
- I.4 S'autoévaluer et gérer ses connaissances et ses compétences
- I.5 S'insérer dans la vie professionnelle en comprenant l'organisation professionnelle du BTP
- I.6 Construire son projet professionnel en prenant en compte le contexte professionnel et ses évolutions

II. **Sciences de base (théorie) : Connaître et comprendre d'un large champ de sciences fondamentales et la capacité d'analyse et de synthèse qui leur est associée**

- II.1 Acquérir une culture des sciences sur un large champ de sciences fondamentales
- II.2 Connaître, comprendre et être capable d'appliquer les outils mathématiques et informatiques nécessaires aux autres champs scientifiques
- II.3 Savoir appréhender et modéliser les phénomènes physiques pour résoudre des problèmes dans le domaine de l'électricité, de la thermodynamique, de la thermique, de la mécanique des fluides, de l'acoustique et de la chimie
- II.4 Savoir appréhender et modéliser les phénomènes de la mécanique du solide pour résoudre des problèmes dans le domaine de la statique, de la résistance des matériaux et de la dynamique

III. **Sciences de l'ingénieur (briques élémentaires scientifiques et techn.) : Maîtriser les méthodes et outils de l'ingénieur : aspects scientifiques, technologiques et réglementaires du domaine du BTP**

- III.1 Connaître le cadre réglementaire général du BTP
- III.2 Savoir appréhender un élément d'ouvrage du BTP par sa modélisation dans les domaines de la mécanique, la

thermique, l'acoustique, l'éclairage ?

- III.3 Maîtriser les technologies du BTP (matériaux, techniques constructives...) dans ses aspects techniques et environnementaux
- III.4 Concevoir un ouvrage en prenant en compte la sécurité du personnel et des usagers lors de sa construction et de son exploitation
- III.5 Savoir dimensionner un ouvrage du BTP en utilisant les outils adaptés (mécanique, thermique, acoustique, éclairage ?) et en respectant la réglementation
- III.6 Savoir organiser la réalisation d'un ouvrage

IV. Gestion / management (briques élémentaires - vie de l'entreprise) : Maîtriser les outils de gestion et de management sous différents aspects : dimensions économique et commerciale, démarche qualité, éthique, sécurité et santé au travail, enjeux environnementaux et sociétaux

- IV.1 Appréhender le fonctionnement socio-économique d'une organisation (théorie des organisations, outils de comptabilité, de gestion et réglementaires pour l'ingénieur)
- IV.2 Se connaître, connaître les autres et maîtriser des outils de management
- IV.3 Maîtriser les outils de management dans les domaines de la qualité, de la sécurité, du développement durable et de la responsabilité sociétale
- IV.4 Connaître les principes de l'approche-client (marketing et commerce) : engagement, coût, qualité, fiabilité, délai, performance
- IV.5 Connaître et appliquer les grands principes de l'éthique de l'ingénieur
- IV.6 Acquérir, gérer et exploiter un ensemble de données (ressourcement et systèmes d'information)

V. Conception et réalisation d'un ouvrage (assemblage des briques) : Concevoir et réaliser un ouvrage : concevoir, optimiser et valider des solutions pour des projets simples dans tous les domaines du BTP et pour des projets complexes spécifiques au parcours choisi (Bâtiment, Habitat et Énergie ou Génie Civil et Maritime) en prenant en compte les enjeux sociétaux et environnementaux liés à l'acte de construire

- V.1 Mobiliser les ressources scientifiques et techniques nécessaires
- V.2 Mettre en œuvre une analyse multicritère afin de hiérarchiser différents scénarios
- V.3 Identifier et maîtriser les risques, limiter les impacts d'un projet de construction
- V.4 Être capable de faire la synthèse des besoins techniques et de l'exprimer en un cahier des charges
- V.5 Proposer une solution technique globale répondant à un cahier des charges
- V.6 Prendre en compte les enjeux du développement durable en intégrant des critères multiples (environnementaux, économiques, juridiques et sociétaux)
- V.7 Manager des équipes dans le contexte global de l'entreprise : exercice de la responsabilité, esprit d'équipe, engagement et leadership
- V.8 Maîtriser des outils de gestion de projet dans un contexte multi-acteurs : animation, communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes dans un objectif d'optimisation technico-économique
- V.9 Définir/intégrer la stratégie et la prospective : esprit d'entreprise et aptitude à prendre en compte les enjeux économiques, respect de la qualité, compétitivité et productivité, intelligence économique

VI. Recherche/innovation : Recherche et innovation : réaliser des travaux de recherche, fondamentale ou appliquée, faire le lien entre recherche et innovation

- VI.1 Connaître l'organisation du monde de la recherche et les outils d'aide à l'innovation et la propriété intellectuelle
- VI.2 Maîtriser l'expérimentation dans un contexte de recherche et à des fins d'innovation et la capacité d'en utiliser les outils : notamment la collecte et l'interprétation de données
- VI.3 Connaître les différents processus d'innovation (incrémentale, de rupture)
- VI.4 Mener un processus d'innovation en prenant en compte les aspects scientifiques, techniques, organisationnels, commerciaux, sociétaux, juridiques et financiers

VII. Travailler dans un contexte international

- VII.1 Maîtriser l'anglais et l'espagnol dans un contexte professionnel du BTP (e-mail, conversation, rédaction de rapports ?.)
- VII.2 Acquérir des connaissances et des compétences scientifiques et techniques approfondies en anglais et en espagnol
- VII.3 Découvrir et s'adapter à une culture et à des pratiques professionnelles à l'étranger

Semestre 1

Pôle 0 : Options

Enseignant(s)	U.E. - Module (Code Apogée)	CM	TD	TP	Aut.	ECTS - Coeff
	Option Stage (IRBTST1F)					0
	Option stage					
	Option Sport (IRBTSP1F)			25		0
Service des Sports	Option sport			25		
	Français Langue Étrangère (FLE) (IRBTFL1F)			25		0
Cleremo	F.L.E. pour étudiants non francophones			25		

Pôle 1 : Communication et vie de l'entreprise

Enseignant(s)	U.E. - Module (Code Apogée)	CM	TD	TP	Aut.	ECTS - Coeff
Lefavre	Communication - Gestion - Juridique (IRBTCO1U)	3	8	16.5	13.5	1
Dupuch Sicaud - Saucet	Expression écrite et orale	3		7.5		40%
Kesting	Communication		8			30%
Lawrence - Nouailletas	Outils informatiques : Bureautique			9	13.5	30%
Hofmann	Anglais (IRBTAN1U)		21			2
Fanes	Anglais		21			100%
Forgeot	Espagnol (IRBTES1U)		21			2
Forgeot	Espagnol		21			100%

Pôle 2 : Sciences de base

Enseignant(s)	U.E. - Module (Code Apogée)	CM	TD	TP	Aut.	ECTS - Coeff
Abouzaid	Mathématiques (IRBTMA1U)	37.5	37.5	7.5		5
Abouzaid	Mathématiques générales S1	15	15			35%
Abouzaid	Algorithmique			6		10%
Deschamps	Rappels fonctions usuelles - Nombres complexes et trigonométrie - Calcul vectoriel 2D 3D	15	15			35%
Darrambide	Probabilités	7.5	7.5	1.5		20%
Maurel	Mécanique et RDM (IRBTME1U)	21	21		10	4
Abadie	Cinématique - Statique - Treillis	21	21		10	100%
Bascouès	Sciences Physiques (IRBTSP1U)	28.5	28.5	3		6
Verchere	Électricité - Principes de base	13.5	13.5	3		50%
Giret	Thermodynamique 1 : W - Q - 1er principe - 2nd principe - machine - rendement	15	15			50%

Pôle 4 : Technologie

Enseignant(s)	U.E. - Module (Code Apogée)	CM	TD	TP	Aut.	ECTS - Coeff
Ducassou	Sécurité - Organisation des Travaux (IRBTSO1U)	19.5	11	16		3
Alaux (OPPBTB)	Hygiène et sécurité 1 : Découverte		5	1		10%
Bagieu	Topographie 1 : Généralités - Nivellement et Implantation	12		9		45%
Castets	Organisation 1 : Métré et étude de prix	7.5	6	6		45%
Lawrence	Technologie, Matériaux et problématiques environnementales dans le BTP (IRBTM1U)	27	22.5	44.5	9	4
Carré - Abdallah	Technologie du bâtiment : généralités	15	15			40%
Wintzerith	Introduction à l'étude des propriétés des matériaux	4.5	4.5		3	10%
Wintzerith - MARTIN M	Dessin 1	3	3	9	3	20%
Lawrence - Wintzerith - Cadet	Première approche du béton - granulats (travaux pratiques)	4.5		26.5		30%

Pôle 6 : Stages

Enseignant(s)	U.E. - Module (Code Apogée)	CM	TD	TP	Aut.	ECTS - Coeff
Forgeot	Stage en Entreprise (6 semaines) (IRBTST1U)					3
Tuteur ISA	Rapport de stage					40%
Jury ISA	Soutenance de stage					40%
Alaux (OPPBTP)	Travail sur la sécurité entamé dans le cadre de l'UE Sécurité - Organisation					20%
Tuteur entreprise	Fiche Évaluation entreprise					

Option Stage S1

Cours
TD
TP
Autonomie

Total

Période stage :	Libre
Pôle :	0
Langue(s) :	
Ens. référent :	
Code Apogée :	IRBTST1F
ECTS	0

Objectifs

Ce stage optionnel peut permettre à des étudiants en redoublement total mais ayant validé ce semestre de faire un stage en aménagement d'études.

Ce stage doit permettre d'orienter le parcours professionnel du futur ingénieur et mieux cerner ses dispositions vers une branche particulière de la profession ou même vers une entreprise.

Les objectifs et attendus reprennent ceux du stage obligatoire du semestre ou de l'année. L'évaluation est obligatoire, selon les mêmes modalités que pour le stage obligatoire du semestre ou de l'année.

Option Sport S1

Cours	
TD	
TP	25 h
Autonomie	
Total	25 h

Période acc. :	Sept-Dec
Pôle :	0
Langue(s) :	
Ens. référent :	
Code Apogée :	IRBTSP1F
ECTS	0

Option "Sport" (APSA - Activités Physiques Sportives et Artistiques)

Cette option est encadrée par le SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives).

<http://sport.univ-pau.fr/live/>

Toutes les cours sont encadrés et se déroulent dans des installations municipales ou de l'UPPA.

Pour les étudiants de l'ISA BTP, il est possible de prendre le sport comme :

- Pratique Qualifiante notée dans le cadre des options libres, dites UECE - Unité d'Enseignement Complémentaire Facultative. L'UECE apporte des points bonus sur la moyenne générale (les points au dessus de la moyenne X 0,05), mais ne donne pas de crédits ECTS.
- Pratique non notée.

L'inscription est impérative avant toute pratique.

Toutes les informations sur les activités proposées et les procédures d'inscription sur :

<http://sport.univ-pau.fr/live/>

Français Langue Étrangère (FLE) S1

Cours	
TD	
TP	25 h
Autonomie	
Total	25 h

Période acc. :	Sept-Dec
Pôle :	0
Langue(s) :	
Ens. référent :	
Code Apogée :	IRBTFL1F
ECTS	0

Français Langue étrangère

Les enseignements en Français Langue étrangère (FLE) visent à apporter la formation linguistique et culturelle qui favorisera l'adaptation des étudiants à la vie universitaire et extra-universitaire.

Cet enseignement est destiné :

- aux étudiants étrangers en mobilité Erasmus.
Selon leur contrat d'études, cette UE peut donner des crédits ECTS (3 pour un semestre de cours ; ce module se poursuit sur le semestre pair et l'étudiant obtient alors 6 crédits pour une année de cours et la réussite à l'examen).
- aux étudiants de l'ISA BTP non francophones qui n'auraient pas déjà un niveau B2 certifié en français.
Si ces étudiants sont anglophones ou hispanophones, cette UE remplace l'UE de langue correspondante et donne des crédits ECTS.
Sinon, cette UE est bien une UECE.

Pré-requis

niveau B1 souhaité

Attention : ce cours n'est pas adapté aux étudiants de niveau débutant ou faux-débutant.

Programme

- Français de communication, oral et écrit
- Niveaux : les étudiants sont répartis en groupes de niveaux à la suite du test qu'ils passent à leur arrivée. Les niveaux, les groupes et le planning des cours sont déterminés par ce test.
- Volume horaire : 1 cours hebdomadaire de 2 heures, en fin d'après-midi (à partir de 17h ou 17h30).
- Diplôme :
 - les étudiants ERASMUS qui le souhaitent peuvent passer le D.U. Français langue de communication à la fin de leur séjour (janvier ou mai), sous réserve de remplir les conditions nécessaires (se référer au document remis au premier cours).
Le niveau de l'examen est le B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.
Les étudiants qui ne veulent pas ou ne peuvent pas passer le D.U. peuvent demander à leur professeur une attestation d'assiduité et d'évaluation.
 - les étudiants ISA BTP devront justifier d'un niveau B2 certifié par un organisme extérieur pour obtenir le diplôme d'ingénieur.

Communication - Gestion - Juridique S1

Cours	3 h
TD	8 h
TP	16.5 h
Autonomie	13.5 h
Total	27.5 h

Modules :

- Expression écrite et orale (40%)
- Communication (30%)
- Outils informatiques : Bureautique (30%)

Période acc. :	Sept-Dec
Pôle :	1
Langue(s) :	Français
Ens. référent :	Lefavre
Code Apogée :	IRBTC01U
ECTS	1

Tableau des compétences (voir référentiel)

Macro-Comp.	I.						II.				III.						IV.						V.									VI.				VII.		
Compétences	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	1	2	3
Pré-acquises																																						
Visées	B	B															B																					

B : niveau de base / I : niveau intermédiaire / E : expert / * : si activé

Expression écrite et orale

Pré-requis

Acquis d'un élève de terminale à l'écrit, doublé d'un sens critique à confirmer et à consolider.
 Cette UE se poursuit au semestre 2.

Compétences visées

- Saisir les moyens d'expression d'aujourd'hui, à l'ère de la société de l'information et de la communication
- Mettre à profit son sens critique grâce à une bonne culture générale
- Maîtriser les techniques d'expression écrite (lettre de motivation, CV, analyse de textes, résumé) et orale (soutenance du rapport de stage, compte rendu de réunion, présentation orale en général)
- Maîtriser un niveau de langage soutenu (écrit et oral)

Programme

- Culture générale : Thèmes de culture générale et de société abordés par l'analyse critique de publicité, journaux, livres, films et expositions ...
- Approche critique de la communication :
 - Définition de la théorie de la communication (bruit, redondance,...)
 - Critique du langage
 - Psychologie sociale
 - Analyse de l'image à partir d'une pièce de théâtre, d'un film, de publicités
- Expression écrite :
 - Apprentissage du résumé, de la synthèse de documents sur des thèmes approfondis permettant le développement d'une culture générale
 - Rédaction et mise en forme d'un rapport de stage
 - Lettre de demande de stage, lettre de motivation, CV
 - Prise de notes
- Expression orale :
 - Préparation de la soutenance orale du rapport de stage
 - Revues de presse

- Présentation orale d'exposés sur un thème de société choisi (le bruit, la ville ...)
- Débats et discussions à partir des thèmes de société abordés

Bibliographie

- *Français en BTS*, Ed. Nathan
- *La Théorie de la communication*, Jacobson

Communication

Pré-requis

Acquis d'un élève de terminale à l'écrit, doublé d'un sens critique à confirmer et à consolider.
Cette UE se poursuit au semestre 2.

Compétences visées

- Maîtriser les techniques d'expression orale (volume, débit et intonation de la voix, silences et rythmes d'élocution ; utilisation du corps, de la gestuelle et des mimiques du visage, supports visuels) en développant un sens critique constructif
- Améliorer sa communication par une meilleure connaissance de soi, ses principaux traits de personnalité, les mécanismes sous-jacents
- Améliorer sa communication par une meilleure connaissance des processus de communication, des outils de communication favorables à une relation de qualité et à des échanges d'information plus efficaces et enfin des principaux comportements de communication (assertive, agressive, manipulatrice et passive)

Programme

- Expression orale :
 - Présentation orale d'exposés soumise à la critique constructive des étudiants pour une mise en évidence des caractéristiques verbales, para verbales et non verbales d'un bon orateur,
 - Exercices d'amélioration concrète
 - Apprentissage de techniques de gestion du stress
 - Outils de communication mis en œuvre lors de nombreux exercices
 - Test sur les différents comportements de communication

Outils informatiques 1 et 2 : Bureautique

Pré-requis

Gérer son compte informatique en réseau, accéder et utiliser son E.N.T. (Espace Numérique de Travail sur le portail de l'université) pour les applications stage, messagerie, cours en ligne...

Compétences visées

- Utiliser les logiciels de bureautique pour rédiger des rapports et exposés à l'aide d'un traitement de textes
- Utiliser un tableur pour réaliser des calculs automatiques et des représentations graphiques de résultats
- Créer des diapositives de présentation pour un exposé oral
- Optimiser l'image pour l'insérer dans un document numérique.

Programme

Le cours en présentiel comprend 3 parties sur :

- Utilisation d'un traitement de texte : mise en forme d'un texte (utilisation des styles), insertion d'objets, gestion (traitement et intégration) des images numériques
- Utilisation d'un tableur : utilisations de fonctions et formules, création de graphiques ...
- Utilisation d'un logiciel de présentation : création d'un document de présentation, gestion des animations, gestion (traitement et intégration) des vidéos numériques

afin de présenter les grandes fonctionnalités de ce type de logiciel et de donner les compétences à acquérir.

Celles-ci seront donc essentiellement développées par du travail en autonomie à partir des exercices mis en place sur elearn.univ-pau.fr, et du travail fait pour la rédaction des rapports et soutenances de TP Granulats et première approche des bétons.

Bibliographie

- elearn.univ-pau.fr : cours de bureautique ISA1
- sites internet : www.libreoffice.org,
- aides en ligne des logiciels
- pix.fr : Pix est le service public en ligne pour évaluer, développer et certifier ses compétences numériques.

Anglais S1

Cours	
TD	21 h
TP	
Autonomie	
Total	21 h

Période acc. :	Sept-Dec
Pôle :	1
Langue(s) :	Anglais
Ens. référent :	Hofmann
Code Apogée :	IRBTAN1U
ECTS	2

Tableau des compétences (voir [référentiel](#))

Macro-Comp.	I.						II.				III.						IV.						V.									VI.				VII.		
Compétences	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	1	2	3
Pré-acquises		B	I	B	B								B						B																	B	B	B
Visées				B	B								B						B																	B	B	B

B : niveau de base / **I** : niveau intermédiaire / **E** : expert / * : si activé

Pré-requis

Niveau A2

Compétences visées : Compréhension Niveau B1-

cf. paragraphe "Enseignement des langues" du livret (p. 18)

Rappel : cf. détails des niveaux de compétences en langue sur le site du CECR (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues) : vers l'échelle globale

vers la grille d'auto-évaluation pour l'anglais

Espagnol S1

Cours	
TD	21 h
TP	
Autonomie	
Total	21 h

Période acc. :	Sept-Dec
Pôle :	1
Langue(s) :	Espagnol
Ens. référent :	Forgeot
Code Apogée :	IRBTES1U
ECTS	2

Tableau des compétences (voir [référentiel](#))

Macro-Comp.	I.						II.				III.						IV.						V.									VI.				VII.		
Compétences	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	1	2	3
Pré-acquisés		B	I	B	B								B						B																	B	B	B
Visées				B	B								B						B																	B	B	B

B : niveau de base / **I** : niveau intermédiaire / **E** : expert / * : si activé

Pré-requis

Aucun : les débutants sont acceptés.

Objectifs

cf. paragraphe "Enseignement des langues" du livret (p. 18)

Rappel : cf. détails des niveaux de compétences en langue sur le site du CECR (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues) :
vers l'échelle globale

Pour les débutants :

Savoir se présenter, conjuguer des verbes au présent, compter, épeler, demander et donner des informations de base, maîtriser le vocabulaire de la maison et de la classe et exprimer des actions de base (routines quotidiennes).

Pour les autres :

Acquérir les compétences nécessaires pour l'obtention du niveau A1 aux tests de certifications internationales (type DELE) : Ce niveau atteste que l'élève est capable de se débrouiller à l'aide d'un vocabulaire élémentaire dans des situations de communication en lien avec des besoins immédiats et des thèmes de la vie quotidienne.

Compétences visées

- Parler de son environnement professionnel de manière très générale
- Former des phrases simples
- Décrire et comparer des objets
- Se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage
- Produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt.
- Raconter un événement, une expérience ou un rêve.

Programme

- Apprentissage du lexique nécessaire pour discuter de sujets familiers de la vie courante
- Apprentissage de règles grammaticales permettant de s'exprimer avec un sens clair dans l'ensemble

Mathématiques S1

Cours	37.5 h
TD	37.5 h
TP	7.5 h
Autonomie	
Total	82.5 h

Modules :

- Mathématiques générales S1 (35%)
- Algorithmique (10%)
- Rappels fonctions usuelles - Nombres complexes et trigonométrie - Calcul vectoriel 2D 3D (35%)
- Probabilités (20%)

Période acc. :	Sept-Dec
Pôle :	2
Langue(s) :	Français
Ens. référent :	Abouzaid
Code Apogée :	IRBTMA1U
ECTS	5

Tableau des compétences (voir [référentiel](#))

Macro-Comp.	I.						II.				III.						IV.						V.									VI.				VII.		
Compétences	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	1	2	3
Pré-acquises																																						
Visées							B	B																														

B : niveau de base / I : niveau intermédiaire / E : expert / * : si activé

Mathématiques générales I

Pré-requis

Acquis de terminales scientifiques ou techniques

Compétences visées

- Connaître les bases du langage mathématique, les notations usuelles et les notions de logique élémentaire.
- Mener, contrôler et interpréter le calcul littéral et numérique et le calcul vectoriel.
- Connaître et maîtriser les outils du calcul différentiel en une variable. Savoir interpréter les résultats d'un point de vue géométrique et qualitatif.
- Manipuler et interpréter les différents outils de probabilités.
- Maîtriser les principes de base de l'algorithmique et savoir les mettre en œuvre dans la résolutions de problèmes simples, liés au programme de mathématiques

Programme

- Logique élémentaire et théorie des ensembles
- Techniques fondamentales du calcul algébrique
- Nombres complexes et trigonométrie
- Analyse des fonctions d'une variable réelle
- Calcul vectoriel (2D et 3D)
- Bases d'algorithmique (Python)
- Probabilités : calcul de probabilités.

Bibliographie

- Page personnelle de M. ABOUZAIID : <http://mabouzai.perso.univ-pau.fr/>
- Tous les ouvrages dédiés aux mathématiques pour l'ingénieur
- *Statistiques et Probabilités T2*, Verlant St Pierre, collection Sigma Ed. Foucher

Mécanique et RDM S1

Cours	21 h
TD	21 h
TP	
Autonomie	10 h
Total	42 h

Période acc. :	Sept-Dec
Pôle :	2
Langue(s) :	Français
Ens. référent :	Maurel
Code Apogée :	IRBTME1U
ECTS	4

Tableau des compétences (voir référentiel)

Macro-Comp.	I.						II.				III.						IV.						V.									VI.				VII.		
Compétences	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	1	2	3
Pré-acquises																																						
Visées							B			B	B																											

B : niveau de base / **I** : niveau intermédiaire / **E** : expert / * : si activé

Mécanique : Cinématique, Statique, Treillis

Pré-requis

- Calculs vectoriels (Produits scalaires, vectoriels)
- Trigonométrie
- Projections et changements de base
- Résolution de systèmes d'équations linéaires

Compétences visées

- Modéliser les actions et les liaisons d'un système mécanique
- Calculer les efforts appliqués sur des systèmes mécaniques isostatiques plans et spatiaux simples

Programme

- Éléments de calculs (rappels rapides sur les pré-requis)
- Notions de cinématique
- Résolution d'un système mécanique statique
- Adhérence et frottement
- Treillis et systèmes triangulés

Bibliographie

- *Guide de Mécanique - STI*, J-L Fanchon, Ed. NATHAN
- <http://maron.perso.univ-pau.fr/mecanique/>
- *Mécanique 2 : Mécanique du solide indéformable, Statique, Cours et exercices résolus* Yves Brémont et Paul Réocreux (Ellipses - 1996)
- *Mécanique de l'ingénieur - Statique*, MERIAM J.L., KRAIGE L.G., Ed. Reynald Goulet Inc. 1996, 521 pages

Sciences Physiques S1

Cours	28.5 h
TD	28.5 h
TP	3 h
Autonomie	
Total	60 h

Modules :

- Électricité - Principes de base (50%)
- Thermodynamique 1 : W - Q - 1er principe - 2nd principe - machine - rendement (50%)

Période acc. :	Sept-Dec
Pôle :	2
Langue(s) :	Français
Ens. référent :	Bascouès
Code Apogée :	IRBTSP1U
ECTS	6

Tableau des compétences (voir [référentiel](#))

Macro-Comp.	I.						II.				III.						IV.						V.									VI.				VII.		
Compétences	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	1	2	3
Pré-acquisés																																						
Visées							B			B	B	B																										

B : niveau de base / I : niveau intermédiaire / E : expert / * : si activé

Électricité : principes de base

Pré-requis

- Physique : courants continus (lois d'Ohm, des courants dérivés, d'association des résistances, des mailles et des nœuds).
- Mathématiques : nombres complexes, dérivées et intégrales.

Compétences visées

- Appliquer la loi d'Ohm en courants alternatifs à partir de la notion d'impédance
- Réaliser le bilan de puissances active et réactive d'un circuit

Programme

- Circuits en courants alternatifs - intensités moyenne et efficace
- Loi d'Ohm - représentation complexe
- Circuit RLC : résonance et anti-résonance : effets et propriétés : approche déductive au travers de travaux pratiques
- Puissances active et réactive

Bibliographie

- *L'essentiel de l'électrocinétique*, J-N. Beury , Ellipses, 1998, 223 p.
- *Electricité. Exercice et problèmes corrigés*, J-P. Dubarry-Barbe, A. Frey, Ellipses, 1998, 192 p.
- *Précis de Physique. Electrocinétique*, J-L. Queyrel, J. Mesplede, Bréal, 1996, 384 p.
- *Exercices et problèmes d'électricité générale*, G. Granjon, 2nd édition, Dunod, 2004

Thermodynamique 1

Pré-requis

- Notion de base sur les fonctions réelles d'une seule variable réelle (définition, dérivée, différentielle, intégration)

Compétences visées

- Connaître les définitions et notions fondamentales de thermodynamique
- Appréhender le modèle du gaz parfait et ses équations d'état
- Maîtriser les notions de calorimétrie de base
- Appréhender la notion d'énergie, de travail, appliquer le premier principe
- Appréhender la notion d'entropie, appliquer le second principe
- Appliquer les concepts de base de la thermodynamique aux systèmes thermoélastiques comme les machines thermiques

Programme

- Notions essentielles de mathématiques sur les fonctions réelles de plusieurs variables réelles
- Définitions et notions fondamentales de thermodynamique :
 - système thermodynamique, état d'un système, phases et homogénéité d'un système
 - variables d'état "courantes", pression, température
 - évolution d'un système, équilibre, transformation, équation d'état, coefficients thermoélastiques
 - modèle du gaz parfait, mélange parfait de gaz parfaits
- Premier principe
- Second principe
- Application aux machines thermiques

Bibliographie

Les livres sur le sujet sont très nombreux et disponibles facilement dans toutes les bibliothèques universitaires. Parmi tous ces ouvrages, on peut citer notamment :

- "*Thermodynamique*", de M. Bertin, J.P. Faroux, J. Renault, Dunod Université, 1976.
- "*Thermodynamique - Bases et applications*", de J.-N. Foussard et E. Julien, Dunod, 2005.

Sécurité - Organisation des Travaux S1

Cours	19.5 h
TD	11 h
TP	16 h
Autonomie	
Total	46.5 h

Modules :

- Hygiène et sécurité 1 : Découverte (10%)
- Topographie 1 : Généralités - Nivellement et Implantation (45%)
- Organisation 1 : Métré et étude de prix (45%)

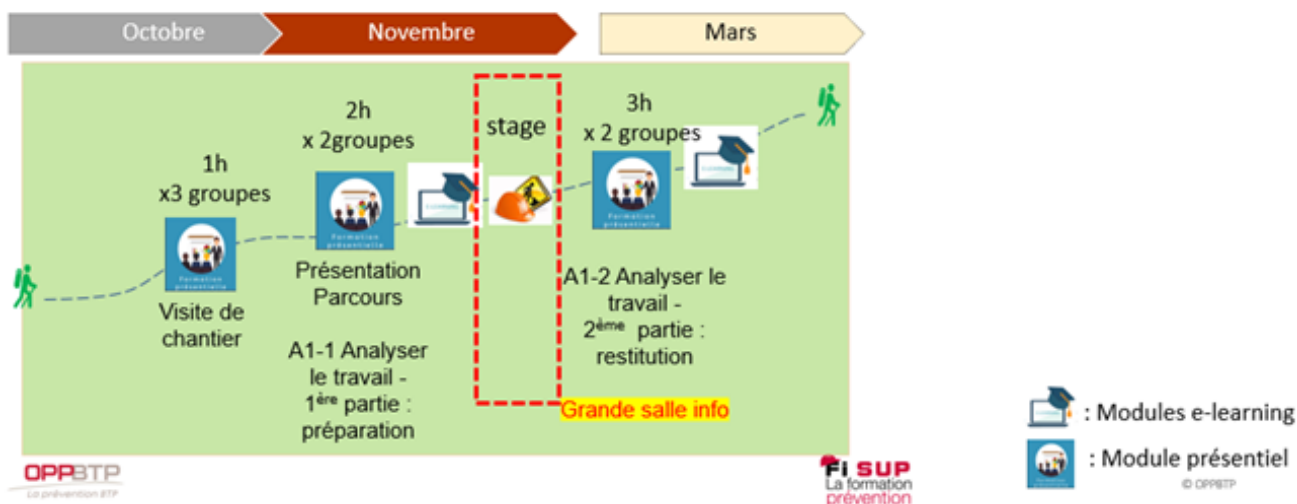
Période acc. :	Sept-Dec
Pôle :	4
Langue(s) :	Français
Ens. référent :	Ducassou
Code Apogée :	IRBTSO1U
ECTS	3

Tableau des compétences (voir référentiel)

Macro-Comp.	I.						II.				III.						IV.						V.									VI.				VII.		
Compétences	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	1	2	3
Pré-acquises										B																												
Visées					B						B												B															

B : niveau de base / **I** : niveau intermédiaire / **E** : expert / * : si activé

Hygiène et sécurité 1



Objectifs pédagogiques " être capable de " :

- Analyser le travail pour mieux appréhender les solutions de prévention à mettre en place
- Connaître le vocabulaire de la prévention
- Énoncer son futur rôle en prévention en entreprise
- Mesurer l'évolution de la prévention dans le BTP

Séquence 1 (1h/TP) Visite de chantier

Parcours de la visite de chantier selon la Méthode HALTES/ les 5M.
L'ordre de la visite suit les points suivants :

- Hygiène : Observation de la tenue des bases vies
- Accès : La gestion des voies d'accès, de stationnement et des voies de circulations sur le chantier (piétons, véhicules, engins)
- Livraison : La zone de stockage, l'organisation des approvisionnements et des manutentions mécaniques.
- Taches : Observation des tâches en cours de réalisation. Pour chaque poste, on prendra soin d'observer les risques et les éléments de prévention pour les 5M : Milieu, Matériel, Matériaux, Main d'œuvre, Mode Opérateur.
- Énergies : La gestion des énergies (Eau, Électricité, Fibre, Carburants,...)
- Secours : L'organisation des premiers secours

Séquence 2 (2h) Analyser le travail : Restitution.

Connaître l'OPPBTP et les outils à leur disposition.

Acquisition du concept du Mécanisme d'Apparition du Dommage

Introduction aux notions d'évaluation des risques.

Présentation du Danger Grave et Imminent : Devoir d'alerte et droit de retrait.

Présentation d'un travail d'observation à faire pendant leur stage.

Pratiques pédagogiques

Présentation, échanges collectifs

Vidéos et outils graphiques OPPBTP

BEEKAST interactivité

Séquence 3 (3h) Comprendre les différences entre les principaux acteurs de la prévention

Savoir analyser une situation de travail, savoir repérer un point fort en prévention

Savoir observer un chantier

Évaluation

L'évaluation de ce module comprend l'évaluation réalisée en ligne avant le stage.

Remarque : le travail d'observation d'un point fort en prévention lors de la période en stage en entreprise et restitué oralement après donne lieu à une évaluation intégrée dans l'UE Stage.

L'évaluation de la pertinence de leur choix et de leur présentation est faite par l'intervenant OPPBTP et le groupe d'étudiants.

Topographie 1

Prérequis

Aucun

Compétences visées

- Lire et interpréter les plans et les cartes topographiques
- Effectuer et exploiter les résultats d'un nivellement direct
- Réaliser une implantation simple

Programme

- Généralités :
 - La topographie dans l'acte de construire
 - Les différents appareils de mesure

- Les échelles, les plans, les cartes
- L'évolution des systèmes légaux en France (NTF ; RGF93)
- Rappels mathématiques :
 - Résolution des triangles quelconques, les différents cas
 - Les systèmes des coordonnées : polaires ; rectangulaires
 - Transformation : rectangulaires - polaires
- Le nivellement direct :
 - Réseau NGF-IGN69
 - Principe du nivellement direct
 - Nivellement par rayonnement
 - Nivellement par cheminement
 - Les contrôles
- Les implantations :
 - Les différents procédés
 - Implantation par rayonnement
 - Les contrôles
- La pratique :
 - L'alignement et les mesures des distances
 - L'utilisation de l'équerre optique
 - Le nivellement direct
 - La mesure angulaire
 - Les implantations

Bibliographie

- *Topographie et topométrie modernes - Tome 1 : Techniques de mesures et de représentation et Tome 2 : Calculs*, Milles, Lagofun, éd. EYROLLES.

Organisation 1 : Métré - Etude de prix

Prérequis

Connaissances de base sur la technologie du gros œuvre et du second œuvre

Compétences visées

- Effectuer un devis estimatif d'une construction simple.
- Citer les documents contractuels associés au prix d'un marché de travaux.

Programme

- Techniques de base des métrés en vue de l'établissement du devis quantitatif
- Les prix dans un marché de travaux
 - Les documents de référence pour l'établissement d'un prix (DCE)
 - Les engagements de l'entreprise vis-à-vis du prix, après signature du marché
- Notions d'étude de prix
- Approche du calcul du prix de vente d'un ouvrage ou d'une partie d'un ouvrage
- Déboursés et coefficient de vente, Sous détails des prix, Coût de la main d'œuvre

Bibliographie

- *Le Métré*, Gousset, Capdeville, éd. EYROLLES

Technologie, Matériaux et problématiques environnementales dans le BTP S1

Cours	27 h
TD	22.5 h
TP	44.5 h
Autonomie	9 h
Total	94 h

Modules :

- Technologie du bâtiment : généralités (40%)
- Introduction à l'étude des propriétés des matériaux (10%)
- Dessin 1 (20%)
- Première approche du béton - granulats (travaux pratiques) (30%)

Période acc. :	Sept-Dec
Pôle :	4
Langue(s) :	Français
Ens. référent :	Lawrence
Code Apogée :	IRBTM1U
ECTS	4

Tableau des compétences (voir [référentiel](#))

Macro-Comp.	I.						II.				III.						IV.						V.									VI.				VII.		
Compétences	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	1	2	3
Pré-acquises										B																												
Visées							B				B																											

B : niveau de base / I : niveau intermédiaire / E : expert / * : si activé

Technologie du Bâtiment : Généralités

Pré-requis

Aucun

Compétences visées

- Utiliser le vocabulaire de base lié au bâtiment
- Comparer les techniques constructives les plus couramment utilisées pour le gros œuvre et le second œuvre d'un bâtiment
- Reconnaître sur un plan les différents éléments constitutifs d'un bâtiment

Programme

- Description des différentes parties d'un bâtiment
- Description des principales techniques constructives employées aujourd'hui en France
- Introduction à la lecture de plan : différents types de plans rencontrés, principaux symboles trouvés sur les plans, représentation conventionnelle des matériaux, types de traits utilisés
- Reconnaissance des éléments de structure sur les plans
- Lecture des niveaux (en plan et en élévation)
- Bordereau pour différents types de planchers (poutrelle-entrevous, prédalle et dalle, ...), et pour le ferrailage d'éléments de structure

Bibliographie

- *Dessin technique - Lecture de plan, bâtiment-béton armé*, éd. Foucher 1996
- *Lecture de plans de bâtiments*, H. Richaud et B. Vuillerme, éd. Nathan technique 1989
- *La maison de A à Z*, G. Calvat, éd. Alternatives 2003

- *Précis bâtiment - Conception, mise en œuvre, normalisation*, D. Didier, M. Le Brazidec, P. Nataf, J. Thiesset, éd. Nathan 2005
- *La fabrication du bâtiment, tome 1 : le gros œuvre et tome 2 : Second œuvre*, G. Karsenty, Ed. Eyrolles, 1997 et 2001

Introduction à l'étude des propriétés des matériaux

Pré-requis

aucun

Compétences visées

- Connaître les grandes familles des matériaux.
- Savoir relier les caractéristiques macroscopiques à la microstructure.

Programme

- Classification des matériaux : familles, composition, utilisations. Illustrations par des exemples de matériaux utilisés dans les différents domaines du BTP.
- De la microstructure aux propriétés macroscopiques : éléments de cristallographie. Revue des principales caractéristiques des matériaux (mécaniques, thermiques, acoustiques, magnétiques, ...).

Dessin 1

Pré-requis

- Technologie : ossatures des bâtiments (technologie gros œuvre et second œuvre), les produits du bâtiment

Compétences visées

- Communiquer et analyser des informations par le mode graphique,
- Utiliser le vocabulaire courant et les conventions de représentation
- Prendre en compte le lien conception / exécution (faisabilité)
- Utiliser de façon claire et efficace ce mode de communication graphique (y compris les schématisations)

Programme

- Définitions de projet, dessin d'architecture
 - Réalisation de plans d'exécution, de repérage et d'implantation : à partir de dossiers réels de suivi de chantier ou de projets en cours de réalisation
 - Schémas : être capable de communiquer graphiquement de façon claire et concise
- Remarque : Lors des différents projets de dessins, l'étudiant utilise et complète sa culture technologique.

Granulats et première approche du béton (travaux pratiques de découverte)

Pré-requis

aucun

Compétences visées

Être capable de :

- Réaliser des essais sur les granulats, bétons ou mortiers selon un protocole normalisé
- Établir et formaliser les résultats d'analyses et de mesures sur les granulats, les bétons ou les mortiers par des rapports ou des comptes-rendus
- Décrire les grands paramètres influençant la maniabilité des bétons ou mortiers à l'état frais et leur résistance mécanique à l'état durci

Programme

- Première approche du béton :
 - Introduction : historique, définitions
 - Les constituants du béton : squelette granulaire (granulométrie, masses volumiques apparentes et réelles, empilement, porosités, foisonnement) et pâte de ciment
 - Les propriétés des bétons frais (maniabilité, air occlus, masse volumique) et des bétons durcis (résistance mécanique en compression, en traction par fendage et flexion 3 points)
- Travaux pratiques : Découverte des propriétés des granulats, bétons, mortiers, acier
 - Réalisation des essais de contrôle sur les granulats :
 - granulométrie,
 - masses volumiques, porosité,
 - foisonnement des sables,
 - Sensibilisation aux différents bétons et mortiers :
 - fabrication d'éprouvettes de bétons et/ou de mortiers, en testant l'influence du rapport E/C, ou d'adjuvant,
 - réalisation des essais de contrôle sur les bétons frais (air occlus, masse volumique, maniabilité)
 - puis sur les matériaux durcis (compression ou fendage des bétons et/ou mortiers)
 - Réalisation d'essais mécaniques sur d'autres matériaux courant du BTP : l'acier..

Bibliographie

- Sur le web :
 - www.efbeton.com (site de l'École Française du Béton)
 - www.infociments.fr (site d'information sur le béton de l'industrie cimentière française)
 - bybeton.fr (la Marque qui réunit Fédération des Industries du Béton (FIB), Cimbéton (Industrie Cimentière), Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE).)
 - www.cerib.com (Centre d'études et de recherches de l'industrie du béton)
 - www.synad.fr (Syndicat des adjuvantières)
 - www.fib.org (Fédération de l'industrie du béton)
 - www.unicem.fr (Syndicat des carrières et matériaux de construction)
 - www.snbpe.org (Syndicat du béton prêt à l'emploi)
 - www.ciments-calcia.fr, du groupe www.heidelbergcement.fr/fr
 - www.eqiom.com
 - www.lafarge.fr/, du groupe www.holcim.com
 - www.imerys.com/fr
 - www.vicat.fr
 - www.cemex.fr
- Livres :
 - *Granulats, sols, ciments et bétons*, R. Dupain, R. Lanchon, J-C. Saint-Arroman, Ed. Casteilla, 2000
 - *Nouveau guide du béton et de ses constituants*, G. Dreux, J. Festa, Ed. Eyrolles, 1998
 - et toute la bibliographie du module Béton du semestre 2 en p.89.

Stage en Entreprise (6 semaines) S1

Cours	
TD	
TP	
Autonomie	
Total	6 Sem.

Modules :

- Rapport de stage (40%)
- Soutenance de stage (40%)
- Travail sur la sécurité entamé dans le cadre de l'UE Sécurité - Organisation (20%)
- Fiche Évaluation entreprise

Période stage :	Jan-Fev
Pôle :	6
Langue(s) :	
Ens. référent :	Forgeot
Code Apogée :	IRBTST1U
ECTS	3

Tableau des compétences (voir [référentiel](#))

Macro-Comp.	I.						II.				III.						IV.						V.									VI.				VII.		
Compétences	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	1	2	3
Pré-acquises																																						
Visées	V	V	V	V	V	V					V						V	V	V	V	V	V										V						

V : niveau de base / I : niveau intermédiaire / E : expert / * : si activé

Objectifs

- Découvrir le chantier et son organisation,
- Découvrir les activités d'un ouvrier d'exécution et analyser les conditions de travail
- Découvrir l'entreprise et son organisation
- Découvrir la technologie et les processus techniques.
- Écrire et structurer un rapport de stage abordant les différents points demandés de façon précise et concise
- Si le stage est réalisé en Espagne : découvrir la langue et la culture espagnole.

Travail demandé

Après avoir fait les démarches pour trouver une entreprise d'accueil et validé le niveau du stage au regard des objectifs avec le responsable des stages, les étudiants seront intégrés dans des équipes de production, et devront participer aux activités pratiques du chantier pour **un stage ouvrier d'exécution de 6 semaines** dans une entreprise du BTP sur tous types de chantiers ou corps d'état.

La notation du stage tient compte :

- du comportement du stagiaire et de l'atteinte des objectifs fixés appréciés en particulier par le responsable de l'entreprise et l'enseignant tuteur qui suit le stagiaire,
- du rapport de stage,
- de la soutenance orale du stage,
- du travail sur la sécurité et la prévention entamé dans l'UE Sécurité - Organisation.

Le rapport de stage

L'étudiant doit être capable d'écrire et de structurer un document abordant les différents points suivants de façon précise et concise. Les phrases doivent être écrites de manière correcte et sans faute d'orthographe ou de grammaire. Les sources bibliographiques doivent être citées correctement.

Le rapport comprendra :

- Une page de garde (avec le nom de l'étudiant et de l'entreprise, mais aussi le secteur d'activités, les mots clés)

- Une introduction avec le plan et les remerciements : équivalent à 2 pages ;
- La présentation de l'entreprise : maximum 2 pages ;
- La présentation du chantier ou de l'activité : 2 pages plus les illustrations et plans, hors chantier exceptionnel demandant plus de développement ;
- Le développement des activités développées et des acquis professionnels : 1 page ;
- **La description détaillée d'une technique, méthode, matériel, outil, ... vu pendant le stage ;**
- Un bilan et une conclusion : équivalent à une page ;
- Une extraction de six mots clés et l'écriture d'un glossaire (pour le corps d'état et le pays concernés) : équivalent à une page.

Au total, le rapport doit comporter un nombre de pages inférieur à 25 et des annexes en plus (plans, notes de calculs, documentation, ...).

La soutenance de stage

La soutenance orale permettra à l'étudiant de présenter son stage en 10 minutes et de répondre à des questions. Elle comprendra :

- une introduction, un sommaire
- une présentation de l'entreprise
- une présentation des activités et des acquisitions du stage
- le développement d'un point d'ingénierie technique ou scientifique en lien avec l'activité pendant le stage
- une conclusion.

L'évaluation du travail sur la sécurité et la prévention entamé dans l'UE Sécurité - Organisation

Les étudiants par groupes de 3 présentent oralement leur travail d'observation d'un point fort en prévention lors de la période en stage en entreprise.

Une évaluation de la pertinence de leur choix et de leur présentation est faite par l'intervenant OPPBTP et le groupe d'étudiants.

L'autoévaluation

Le stage sera aussi l'occasion pour l'élève-ingénieur de s'auto-évaluer.

L'ISA BTP travaille actuellement sur l'outil permettant de s'auto-évaluer. Des consignes seront données en cours d'année en fonction de son déploiement.



Semestre 2

Pôle 0 : Options

Enseignant(s)	U.E. - Module (Code Apogée)	CM	TD	TP	Aut.	ECTS - Coeff
	Option Stage (IRBTST2F)					0
	Option stage					
	Option Sport (IRBTSP2F)			25		0
Service des Sports	Option sport			25		
	Français Langue Étrangère (FLE) (IRBTFL2F)			25		0
Cleremo	F.L.E. pour étudiants non francophones			25		

Pôle 1 : Communication et vie de l'entreprise

Enseignant(s)	U.E. - Module (Code Apogée)	CM	TD	TP	Aut.	ECTS - Coeff
Lefavre	Communication - Gestion - Juridique (IRBTCO2U)	7.5	8	18		3
Dupuch - Saucet	Expression écrite et orale	3		7.5		30%
Kesting	Communication		8			25%
Gueye - Kanso	Outils informatiques 3 : Bases de données : initiation	4.5		21		45%
Hofmann	Anglais (IRBTAN2U)		22.5			2
Basterra	Anglais		22.5			100%
Forgeot	Espagnol (IRBTES2U)		22.5			2
Forgeot	Espagnol		22.5			100%

Pôle 2 : Sciences de base

Enseignant(s)	U.E. - Module (Code Apogée)	CM	TD	TP	Aut.	ECTS - Coeff
Abouzaid	Mathématiques (IRBTMA2U)	30	28.5	13.5		7
Abouzaid	Mathématiques générales S2	18	15			45%
Abouzaid	Algorithmique 2			9		10%
Deschamps	Polynômes - Primitives et intégrales 1D	6	7.5			20%
Clot	Statistiques	6	6	4.5		25%
Maurel	Mécanique et RDM (IRBTME2U)	15	15	15	5	5
Wintzerith - Lastiri	RDM 1 : systèmes isostatiques : Diagrammes des sollicitations par la méthode des coupures	15	15		5	66%
Wintzerith - Rachedi	TP de Mécanique et RDM			15		34%
Bascoulès	Sciences Physiques (IRBTSP2U)	19.5	19.5			2
Bascoulès - Niquet	Chimie	19.5	19.5			100%

Pôle 3 : Sciences de l'ingénieur

Enseignant(s)	U.E. - Module (Code Apogée)	CM	TD	TP	Aut.	ECTS - Coeff
Maron	Calcul des structures (IRBTCS2U)	25.5	25.5		10	4
Maurel	BA 1 : Généralités - efforts normaux	15	15		10	60%
Maron	CM1 : généralités - dimensionnement sous sollicitations simples	10.5	10.5			40%

Pôle 4 : Technologie

Enseignant(s)	U.E. - Module (Code Apogée)	CM	TD	TP	Aut.	ECTS - Coeff
Lawrence	Technologie, Matériaux et problématiques environnementales dans le BTP (IRBTM2U)	34.5	33	6		3
Bascoulès	Initiation aux problématiques environnementales (ACV, FDES, EcoChoix, ENR, Déchets, etc.)	4.5	4.5			10%
Joly	Construire avec les matériaux	9	10.5			25%
Lawrence	Bétons - bétons bitumineux (enrobés) - briques et autres liants	15	13.5	1.5		45%
Lawrence - Forgeot	Visite Cimenterie et autres sites ou chantiers en lien avec les matériaux**			4.5		5%
Abdallah	Métaux 1	6	4.5			15%

.../...

Enseignant(s)	U.E. - Module (Code Apogée)	CM	TD	TP	Aut.	ECTS - Coeff
Maurel	Projet de fin d'année (IRBTPF2U)			36	36	2
Maurel - Wintzerith - Maron - ****	Projet transdisciplinaire ISA1 : Du plan d'architecte aux principes de la structure et de l'enveloppe - Dessin Technique			9	9	100%

Option Stage S2

Cours
TD
TP
Autonomie

Total

Période stage :	Libre
Pôle :	0
Langue(s) :	
Ens. référent :	
Code Apogée :	IRBTST2F
ECTS	0

Objectifs

Ce stage optionnel peut permettre

- à des étudiants en redoublement total mais ayant validé ce semestre de faire un stage en aménagement d'études ;
- à des étudiants de faire un stage supplémentaire pour découvrir un autre domaine du BTP.

Ce stage doit permettre d'orienter le parcours professionnel du futur ingénieur et mieux cerner ses dispositions vers une branche particulière de la profession ou même vers une entreprise.

Les objectifs et attendus reprennent ceux du stage obligatoire du semestre ou de l'année. L'évaluation est obligatoire, selon les mêmes modalités que pour le stage obligatoire du semestre ou de l'année.

Option Sport S2

Cours	
TD	
TP	25 h
Autonomie	
Total	25 h

Période acc. :	Fev-Juin
Pôle :	0
Langue(s) :	
Ens. référent :	
Code Apogée :	IRBTSP2F
ECTS	0

Option "Sport" (APSA - Activités Physiques Sportives et Artistiques)

Cette option est encadrée par le SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives).

<http://sport.univ-pau.fr/live/>

Toutes les cours sont encadrés et se déroulent dans des installations municipales ou de l'UPPA.

Pour les étudiants de l'ISA BTP, il est possible de prendre le sport comme :

- Pratique Qualifiante notée dans le cadre des options libres, dites UECE - Unité d'Enseignement Complémentaire Facultative. L'UECE apporte des points bonus sur la moyenne générale (les points au dessus de la moyenne X 0,05), mais ne donne pas de crédits ECTS.
- Pratique non notée.

L'inscription est impérative avant toute pratique.

Toutes les informations sur les activités proposées et les procédures d'inscription sur :

<http://sport.univ-pau.fr/live/>

Français Langue Étrangère (FLE) S2

Cours	
TD	
TP	25 h
Autonomie	
Total	25 h

Période acc. :	Fev-Juin
Pôle :	0
Langue(s) :	
Ens. référent :	
Code Apogée :	IRBTFL2F
ECTS	0

Français Langue étrangère

Les enseignements en Français Langue étrangère (FLE) visent à apporter la formation linguistique et culturelle qui favorisera l'adaptation des étudiants à la vie universitaire et extra-universitaire.

Cet enseignement est destiné :

- aux étudiants étrangers en mobilité Erasmus.
Selon leur contrat d'études, cette UE peut donner des crédits ECTS (3 pour un semestre de cours et la réussite à l'examen).
- aux étudiants de l'ISA BTP non francophones qui n'auraient pas déjà un niveau B2 certifié en français.
Si ces étudiants sont anglophones ou hispanophones, cette UE remplace l'UE de langue correspondante et donne des crédits ECTS.
Sinon, cette UE est bien une UECE.

Pré-requis

niveau B1 souhaité

Attention : ce cours n'est pas adapté aux étudiants de niveau débutant ou faux-débutant.

Programme

- Français de communication, oral et écrit
- Niveaux : les étudiants sont répartis en groupes de niveaux à la suite du test qu'ils passent à leur arrivée. Les niveaux, les groupes et le planning des cours sont déterminés par ce test.
- Volume horaire : 1 cours hebdomadaire de 2 heures, en fin d'après-midi (à partir de 17h ou 17h30).
- Diplôme :
 - les étudiants ERASMUS qui le souhaitent peuvent passer le D.U. Français langue de communication à la fin de leur séjour (mai), sous réserve de remplir les conditions nécessaires (se référer au document remis au premier cours).
Le niveau de l'examen est le B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.
Les étudiants qui ne veulent pas ou ne peuvent pas passer le D.U. peuvent demander à leur professeur une attestation d'assiduité et d'évaluation.
 - les étudiants ISA BTP devront justifier d'un niveau B2 certifié par un organisme extérieur pour obtenir le diplôme d'ingénieur.

Communication - Gestion - Juridique S2

Cours	7.5 h
TD	8 h
TP	18 h
Autonomie	
Total	33.5 h

Modules :

- Expression écrite et orale (30%)
- Communication (25%)
- Outils informatiques 3 : Bases de données : initiation (45%)

Période acc. :	Fev-Juin
Pôle :	1
Langue(s) :	Français
Ens. référent :	Lefavre
Code Apogée :	IRBTCO2U
ECTS	3

Tableau des compétences (voir référentiel)

Macro-Comp.	I.						II.				III.						IV.						V.									VI.				VII.		
Compétences	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	1	2	3
Pré-acquises	B	B															B																					
Visées	I	I					B										I						B															

B : niveau de base / **I** : niveau intermédiaire / **E** : expert / * : si activé

Expression écrite et orale

Ce module est en continuité de celui du semestre 1. Le contenu décrit ici l'ensemble du programme de l'année.

Pré-requis

Expression écrite et orale S1

Compétences visées

- Saisir les moyens d'expression d'aujourd'hui, l'ère de la société de l'information et de la communication
- Mettre à profit son sens critique grâce à une bonne culture générale
- Maîtriser les techniques d'expression écrite (lettre de motivation, CV, analyse de textes, résumé) et orale (soutenance du rapport de stage, compte rendu de réunion, présentation orale en général)
- Maîtriser un niveau de langage soutenu (écrit et oral)

Programme

- Culture générale : Thèmes de culture générale et de société abordés par l'analyse critique de publicité, journaux, livres, films et expositions ...
- Approche critique de la communication :
 - Définition de la théorie de la communication (bruit, redondance,...)
 - Critique du langage
 - Psychologie sociale
 - Analyse de l'image à partir d'une pièce de théâtre, d'un film, de publicités
- Expression écrite :
 - Apprentissage du résumé, de la synthèse de documents sur des thèmes approfondis permettant le développement d'une culture générale
 - Rédaction et mise en forme d'un rapport de stage
 - Lettre de demande de stage, lettre de motivation, CV
 - Prise de notes
- Expression orale :

- Préparation de la soutenance orale du rapport de stage
- Revues de presse
- Présentation orale d'exposés sur un thème de société choisi (le bruit, la ville ...)
- Débats et discussions à partir des thèmes de société abordés

Bibliographie

- *Français en BTS*, Ed. Nathan
- *La Théorie de la communication*, Jacobson

Communication

Ce module est en continuité de celui du semestre 1. Le contenu décrit ici l'ensemble du programme de l'année.

Pré-requis

Communication S1

Compétences visées

- Maîtriser les techniques d'expression orale (volume, débit et intonation de la voix, silences et rythmes d'élocution ; utilisation du corps, de la gestuelle et des mimiques du visage, supports visuels) en développant un sens critique constructif
- Améliorer sa communication par une meilleure connaissance de soi, ses principaux traits de personnalité, les mécanismes sous-jacents
- Améliorer sa communication par une meilleure connaissance des processus de communication, des outils de communication favorables à une relation de qualité et à des échanges d'information plus efficaces et enfin des principaux comportements de communication (assertive, agressive, manipulatrice et passive)

Programme

- Expression orale :
 - Présentation orale d'exposés soumise à la critique constructive des étudiants pour une mise en évidence des caractéristiques verbales, para verbales et non verbales d'un bon orateur,
 - Exercices d'amélioration concrète
 - Apprentissage de techniques de gestion du stress
 - Outils de communication mis en œuvre lors de nombreux exercices
 - Test sur les différents comportements de communication

Outils informatiques 3 : Bases de données

Pré-requis

Aucun

Compétences visées

- Comprendre le Modèle Logique des Données d'une Bases de données avec son Schéma Relationnel
- Importer une base de données
- Ajouter et enlever des données
- Écrire des requêtes pour sélectionner sur une seule table
- Écrire des requêtes pour sélectionner sur plusieurs tables

- Écrire des requêtes composées
- Créer une base de données et créer les différentes tables

Programme

- Définitions générales
- Le Modèle Logique de Données
- TP : Notions fondamentales de l'utilisation d'un SGBD (PhpMyAdmin)

Anglais S2

Cours	
TD	22.5 h
TP	
Autonomie	
Total	22.5 h

Période acc. :	Fev-Juin
Pôle :	1
Langue(s) :	Anglais
Ens. référent :	Hofmann
Code Apogée :	IRBTAN2U
ECTS	2

Tableau des compétences (voir [référentiel](#))

Macro-Comp.	I.						II.				III.						IV.						V.									VI.				VII.		
Compétences	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	1	2	3
Pré-acquises		B	I	B	B								B						B																	B	B	B
Visées				B	B								B						B																	B	B	B

B : niveau de base / **I** : niveau intermédiaire / **E** : expert / * : si activé

Pré-requis

Niveau A2

Compétences visées : Expression Niveau B1-

cf. paragraphe "Enseignement des langues" du livret (p. 18)

Rappel : cf. détails des niveaux de compétences en langue sur le site du CECR (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues) :

vers l'échelle globale

vers la grille d'auto-évaluation pour l'anglais

vers les aspects qualitatifs de l'utilisation de la langue parlée

Espagnol S2

Cours	
TD	22.5 h
TP	
Autonomie	
Total	22.5 h

Période acc. :	Fev-Juin
Pôle :	1
Langue(s) :	Espagnol
Ens. référent :	Forgeot
Code Apogée :	IRBTES2U
ECTS	2

Tableau des compétences (voir [référentiel](#))

Macro-Comp.	I.						II.				III.						IV.						V.									VI.				VII.		
Compétences	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	1	2	3
Pré-acquisés		B	I	B	B								B						B																	B	B	B
Visées				B	B								B						B																	B	B	B

B : niveau de base / **I** : niveau intermédiaire / **E** : expert / * : si activé

Pré-requis

Espagnol S1

Objectif

cf. paragraphe "Enseignement des langues" du livret (p. 18)

Rappel : cf. détails des niveaux de compétences en langue sur le site du CECR (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues) :
vers l'échelle globale

Pour les débutants :

Acquérir les compétences nécessaires pour l'obtention du niveau A1 aux tests de certifications internationales (type DELE) :
Ce niveau atteste que l'élève est capable de se débrouiller à l'aide d'un vocabulaire élémentaire dans des situations de communication en lien avec des besoins immédiats et des thèmes de la vie quotidienne.

Pour les autres :

Acquérir les compétences nécessaires pour l'obtention du niveau A2- aux tests de certifications internationales (type DELE) :
Le niveau A2 atteste que l'élève est capable de se débrouiller et communiquer sur des sujets habituels : il doit savoir décrire sa formation, exprimer un besoin ...

Compétences visées

- Parler de son environnement professionnel de manière très générale
- Former des phrases simples
- Décrire et comparer des objets
- Produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers (la maison, le restaurant, la famille, la ville ...) et dans ses domaines d'intérêt (exprimer ses sentiments, sensations, préférences ...).
- Raconter un événement, une expérience ou un rêve.

Programme

- Apprentissage du vocabulaire technique de base de la construction
- Apprentissage du lexique nécessaire pour discuter de sujets familiers de la vie courante
- Apprentissage de règles grammaticales permettant de s'exprimer avec un sens clair dans l'ensemble

Mathématiques S2

Cours	30 h
TD	28.5 h
TP	13.5 h
Autonomie	
Total	72 h

Modules :

- Mathématiques générales S2 (45%)
- Algorithmique 2 (10%)
- Polynômes - Primitives et intégrales 1D (20%)
- Statistiques (25%)

Période acc. :	Fev-Juin
Pôle :	2
Langue(s) :	Français
Ens. référent :	Abouzaid
Code Apogée :	IRBTMA2U
ECTS	7

Tableau des compétences (voir référentiel)

Macro-Comp.	I.						II.				III.						IV.						V.									VI.				VII.		
Compétences	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	1	2	3
Pré-acquises							B	B																														
Visées							B	B																														

B : niveau de base / **I** : niveau intermédiaire / **E** : expert / * : si activé

Mathématiques générales II

Pré-requis

- Acquis de statistiques des terminales scientifiques ou techniques.
- Mathématiques générales I
- Probabilités (S1)

Compétences visées

- Connaître et maîtriser les bases du calcul matriciel et ses applications à la représentation d'un système linéaire.
- Savoir étudier, résoudre et interpréter des systèmes linéaires de petites dimensions.
- Manipuler et interpréter les différents outils de statistiques descriptives.
- Connaître et maîtriser les outils de comparaison locale des fonctions réelles et des suites numériques. Savoir interpréter les résultats d'un point de vue géométrique et qualitatif.

Programme

- Analyse asymptotique en une variable.
- Primitives et intégrales en une variable.
- Matrices et systèmes linéaires.
- Suites numériques
- Polynômes
- Outils de statistique descriptive
- Utilisation de logiciels de statistique (R).

Bibliographie

- Page personnelle de M. ABOUZAIID : <http://mabouzai.perso.univ-pau.fr/>
- Tous les ouvrages dédiés aux mathématiques pour l'ingénieur
- *Statistiques et Probabilités T2*, Verlant St Pierre, collection Sigma Ed. Foucher

Mécanique et RDM S2

Cours	15 h
TD	15 h
TP	15 h
Autonomie	5 h
Total	45 h

Modules :

- RDM 1 : systèmes isostatiques : Diagrammes des sollicitations par la méthode des coupures (66%)
- TP de Mécanique et RDM (34%)

Période acc. :	Fev-Juin
Pôle :	2
Langue(s) :	Français
Ens. référent :	Maurel
Code Apogée :	IRBTME2U
ECTS	5

Tableau des compétences (voir [référentiel](#))

Macro-Comp.	I.						II.				III.						IV.						V.									VI.				VII.		
Compétences	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	1	2	3
Pré-acquises										B																												
Visées							B			B	B																					B						

B : niveau de base / I : niveau intermédiaire / E : expert / * : si activé

Mécanique : Résistance des matériaux (RDM) 1 : structures isostatiques

Pré-requis

- calcul des efforts appliqués sur des systèmes mécaniques isostatiques plans et spatiaux simples

Compétences visées

- Comprendre la notion d'efforts internes
- Calculer les efforts internes et les sollicitations sur une poutre isostatique
- Tracer les diagrammes des sollicitations (effort normal, effort tranchant et moment fléchissant) d'une structure isostatique

Programme

- Efforts de cohésion, méthode des coupures
- Calcul des sollicitations en 2D et en 3D
- Tracé des diagrammes des sollicitations (effort normal, effort tranchant et moment fléchissant) de poutres droites et portiques
- Applications aux problèmes isostatiques

Bibliographie

- *Analyse des structures et milieux continus*, Frey F., & Jirousek J., Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Vol. 1-6, 2001.
- *Cours et exercices de mécanique*, La Borderie C., <http://clb.perso.univ-pau.fr/rdm/isa1>
<http://clb.perso.univ-pau.fr/rdm/isa2/>
- *Résistance mécanique des solides*, Lemaitre J., Boucard P.A., & Hild F., Dunod, 2007
- *Mécanique des structures*, Ouin J. Casteilla ed., 1997.
- <https://webcampus.univ-pau.fr/> Cours de Mécanique - Statique de Ph. Maron

Travaux pratiques de Mécanique et Résistance des Matériaux

Pré-requis

- Statique du solide et RDM 1
- Mathématiques : Calcul dans \mathbb{R} et \mathbb{C} , Analyse, Géométrie

Objectif

Les travaux pratiques ont pour objectif d'asseoir les hypothèses prises pendant le cours, de comparer les résultats théoriques aux expériences et de permettre à l'étudiant de visualiser les problèmes traités en statique et résistance des matériaux.

Programme

- Équilibre d'un solide dans le plan
- Treillis plan articulé
- Essai de traction
- Mise en évidence du moment fléchissant et de l'effort tranchant dans une poutre
- Déformée d'une poutre sollicitée en flexion
- Découverte d'un logiciel de calculs RDM (tels pyBar ou RDM6)

Sciences Physiques S2

Cours	19.5 h
TD	19.5 h
TP	
Autonomie	
Total	39 h

Période acc. :	Fev-Juin
Pôle :	2
Langue(s) :	Français
Ens. référent :	Bascoulès
Code Apogée :	IRBTSP2U
ECTS	2

Tableau des compétences (voir [référentiel](#))

Macro-Comp.	I.						II.				III.						IV.						V.									VI.				VII.		
Compétences	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	1	2	3
Pré-acquises																																						
Visées							B	B	B																													

B : niveau de base / I : niveau intermédiaire / E : expert / * : si activé

Chimie

Pré-requis

Réactivité chimique : bilan réactionnel, réactions acido-basiques, réaction d'oxydoréduction, transformations de la matière.

Compétences visées

- Comprendre les réactions chimiques à l'origine de la formation de matériaux du BTP (prise du ciment, ...). Acquérir les notions de base en Chimie pour interpréter les textes normatifs : qualité de l'eau pour le béton, polluants, ...
- Comprendre les mécanismes réactionnels de la corrosion afin de mieux les appréhender.

Programme

- Généralités : atomistique, réactivité chimique. Interprétations de mécanismes chimiques rencontrés dans le BTP (prise ciment, carbonatation béton, lixiviation, ...)
- Chimie des solutions aqueuses : réactions acido-basiques, réactions d'oxydoréduction, réactions de complexation, électrochimie
- Réalisation et interprétation de diagrammes de Pourbaix. Applications pratiques au domaine de la corrosion des matériaux métalliques.

Bibliographie

- Les essentiels en Chimie*, De Boeck université, 1ère Edition, 2001, 136 p.
- Handbook of Chemistry and Physics*, David R. Lide, 86th édition, CRC, Ed. Taylor & Francis, 2006
- 15 semaines de khôlles en Chimie* A.D. Baummy, C. Gros, Ellipses, 2000, 633 p.
- Chimie, tout en un. 2ème année PC-PC**, B. Fosset, J-B. Baudin, F. Lahitète, V. Prevost, Dunod, 2006, 1080 p.
- Chimie générale*, R. Didier, 6ème édition, collection de Sciences Physiques, Lavoisier, 1997, 651 p
- L'oxydoréduction, concept et expériences*, J. Sarrazin, M. Verdagner, Ellipses, 1997, 320 p.

Calcul des structures S2

Cours	25.5 h
TD	25.5 h
TP	
Autonomie	10 h
Total	51 h

Modules :

- BA 1 : Généralités - efforts normaux (60%)
- CM1 : généralités - dimensionnement sous sollicitations simples (40%)

Période acc. :	Fev-Juin
Pôle :	3
Langue(s) :	Français
Ens. référent :	Maron
Code Apogée :	IRBTCS2U
ECTS	4

Tableau des compétences (voir [référentiel](#))

Macro-Comp.	I.						II.				III.						IV.						V.									VI.				VII.		
Compétences	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	1	2	3
Pré-acquises							B			B													B															
Visées											B				B																							

B : niveau de base / I : niveau intermédiaire / E : expert / * : si activé

Béton Armé 1 : Généralités - efforts normaux

Pré-requis

- Matériaux :
 - Méthodes de composition d'un béton suivant les normes en vigueur
 - Propriétés physiques, chimiques et mécaniques du béton
 - Propriétés physiques, chimiques et mécaniques des aciers
- Mécanique - RDM :
 - Identification d'une structure, définition des liaisons et modélisation
 - Étude des sections : aires, moments statiques et moments quadratiques
 - Calcul des actions de liaison dans une structure isostatique
 - Calcul des sollicitations et tracé des diagrammes

Compétences visées

- Comprendre le fonctionnement d'une structure en béton armé
- étudier l'équilibre d'une section droite en béton armé soumise à des sollicitations de traction simple et compression simple
- Dimensionner une section droite en béton armé soumise à des sollicitations de traction simple et compression simple

Programme

- Présentation - Généralités :
 - Principe de fonctionnement du béton armé
 - Application des états limites au calcul des sections en béton armé
 - Le phénomène de l'adhérence acier - béton, les dispositions constructives associées
- équilibre des sections droites soumises à la traction simple et à la compression simple :
 - Calcul des sections droites soumises à de la traction simple
 - Calcul des sections droites soumises à de la compression simple, risque de flambement

Bibliographie

- Textes réglementaires : Eurocode 0, Eurocode 1, Eurocode 2
- *Recommandations professionnelles pour l'application de la norme NF EN 1992-1-1 (NF P 18-711-1) et de son annexe nationale (NF P 18-711-1/NA- Eurocode 2, partie 1-1) relatives au calcul des structures en béton*, Editions SEBTP, 2007
- *Béton Armé - Guide de Calcul*, H. Renaud et J. Lamirault, Foucher, 1993
- *Applications de l'EC2*, Jean-Armand Calgaro et Jacques Cortade, Presses de l'ENPC, 2005

Constructions Métalliques 1 : généralités, dimensionnement sous sollicitations simples

Pré-acquis

Afin d'appréhender ce cours, l'étudiant doit au préalable être capable de :

- Identifier les liaisons d'un système mécanique simple
- Déterminer le degré d'hyperstatisme d'un système mécanique simple
- Résoudre un système treillis plan.
- Appliquer le principe de la statique à un solide soumis à deux ou trois liaisons extérieures
- Utiliser le cours de RDM 1 afin de tracer les diagrammes des efforts Normaux, Tranchants, et des Moments fléchissants d'une barre linéaire.
- Calculer les contraintes en un point quelconque d'une surface droite d'une barre linéaire, soumise à des efforts de traction-compression, de cisaillement et/ou de flexion.
- Calculer le centre de gravité, les moments d'inertie par rapport aux axes principaux, le rayon de giration, les modules de flexion élastique et plastique d'une section simple.

Ce cours s'appuiera sur le dossier d'un bâtiment mono-travée à un étage. Le dossier contiendra un descriptif de la structure (extrait du CCTP), les plans de la structure principale et une perspective de celle-ci. En annexe au dossier, les étudiants disposeront également d'un extrait de catalogue constructeur des principaux profilés métalliques normalisés du commerce.

Compétences visées

A l'issue de ce cours, l'étudiant doit être capable d'analyser le fonctionnement d'une structure métallique mono-travée à un étage et de réaliser ou contrôler le dimensionnement à l'Eurocode 3 d'un élément soumis à une traction/compression simple.

A l'issue du chapitre sur le fonctionnement des structures, l'étudiant doit être capable à partir du dossier d'un nouveau bâtiment du même type :

- d'identifier sur les plans et la perspective les éléments de la structure principale.
- d'identifier à partir des plans et de la perspective les liaisons entre les éléments de la structure principale
- d'identifier les types de liaisons existants entre ces différents éléments.
- d'analyser le fonctionnement de la structure sous des efforts verticaux ou horizontaux.
- de déterminer le cheminement des efforts depuis la surface recevant les efforts, jusqu'aux fondations.

A l'issue du chapitre sur le dimensionnement à l'Eurocode 3 des éléments sollicités en traction /compression uniquement, l'étudiant doit être capable à partir du dossier d'un nouveau bâtiment du même type et d'une sollicitation de vent et/ou de neige donnée :

- de calculer les sollicitations subies par chaque élément participant à la stabilité de la structure,
- d'identifier les éléments sollicités en traction/compression uniquement,
- de contrôler le dimensionnement de ces éléments à l'état Limite Ultime (ELU) et à l'état Limite de Service (ELS),
- de calculer les caractéristiques de l'élément capable et de sélectionner dans le catalogue constructeur les profilés aptes à remplir les fonctions de ces éléments.

A l'issue du chapitre sur l'instabilité de flambement, l'étudiant doit être capable à partir du dossier d'un nouveau bâtiment du même type et d'une sollicitation de vent et/ou de neige donnée :

- d'expliquer le phénomène de flambement
- d'identifier les éléments susceptibles de subir une instabilité de flambement

- de contrôler le dimensionnement des éléments susceptibles de subir une instabilité de flambement à l'état Limite Ultime (ELU)
- d'analyser les conséquences du flambement d'un élément de la structure sur les éléments voisins.

Bibliographie

- *Construction métallique - Conception des structures de bâtiment*, Yvon Lescouarc'h, Presses de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, 2008 (BU_693.7 LES)
- *Eurocode 3 et document d'application nationale - Calcul des structures en acier - Partie1-1 : Règles générales et règles pour les bâtiments*, Collectif d'auteurs, Ed. Eyrolles, 1996 (BU_624.1 EUR)
- *Calcul des structures selon l'Eurocode 3*, Jean MOREL, Ed. Eyrolles, 1997 (BU_624.1 MOR)
- *Formulaire de la construction métallique, Eurocodes 1 et 3, Règles NV65, Règles CM66 + additif 80, Normes d'assemblages, 3^{ème} édition*, Pierre MAITRE, ed. Le Moniteur, 2009 (BU_624.1 MAI)
- *Construction métallique et mixte acier-béton - Calcul et dimensionnement selon les Eurocodes 3 et 4*, APK, Ed. Eyrolles, 1996 (BU_624.1 CON)
- *Structures métalliques - Ouvrages simples - Guide technique et de calcul des éléments structurels en acier*, Collectif d'auteurs, ed. CAPEB, CTICM, OTUA, 2008
- *Concevoir et construire en acier*, M. Landowski, B. Lemoine, ed. ArcelorMittal, collection Mémento acier, 2008
- *Memotech - Structures métalliques*, C. Hazard, F. Lelong, B. Quinzain, ed. Castella Educavivres, 1997
- *Structures Métalliques - CM66 additif 80 Eurocode 3*, Jean MOREL, Ed. Eyrolles, 1997
- <http://www.cticm.org/>
- <http://www.otua.org/>, <http://www.construiracier.fr/>
- <http://www.access-steel.com/>
- <http://www.scmf.com.fr/>
- <https://elearn.univ-pau.fr/> Cours de Construction Métallique de Ph. Maron

Technologie, Matériaux et problématiques environnementales dans le BTP S2

Modules :

Cours	34.5 h
TD	33 h
TP	6 h
Autonomie	
Total	73.5 h

- Initiation aux problématiques environnementales (ACV, FDES, EcoChoix, ENR, Déchets, etc.) (10%)
- Construire avec les matériaux (25%)
- Bétons - bétons bitumineux (enrobés) - briques et autres liants (45%)
- Visite Cimenterie et autres sites ou chantiers en lien avec les matériaux** (5%)
- Métaux 1 (15%)

Période acc. :	Fev-Juin
Pôle :	4
Langue(s) :	Français
Ens. référent :	Lawrence
Code Apogée :	IRBTTM2U
ECTS	3

Tableau des compétences (voir [référentiel](#))

Macro-Comp.	I.						II.				III.						IV.						V.									VI.				VII.		
Compétences	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	1	2	3
Pré-acquises										B																												
Visées							B					B																										

B : niveau de base / I : niveau intermédiaire / E : expert / * : si activé

Pré-requis

Technologie, Matériaux et problématiques environnementales S1

Initiation aux problématiques environnementales : ACV, FDES, EcoChoix, ENR, Déchets, etc.

Pré-requis

aucun

Compétences visées

- Acquérir les notions de base pour appréhender les démarches environnementales.

Programme

- Sensibilisation aux démarches à faible impact environnemental : présentation de l'ACV, interprétations et exemples tirés du BTP.

Construire avec les matériaux du BTP

Programme

- Les matériaux et leur lien avec la forme architecturale :
 - Bois
 - Terre (cru et cuite)
 - Pierre
 - Béton
 - Métal
 - Verre
- en détaillant en particulier :
 - le mode d'extraction,
 - la transformation de la matière,
 - sa mise en œuvre,
 - son utilisation constructive,
 - ses effets architecturaux.

Bétons, bétons bitumineux (enrobés), briques et autres liants

Pré-requis

Granulats et première approche des bétons, S1

Compétences visées

- Identifier les différentes activités du secteur des industries des matériaux du BTP
- Définir et mesurer les propriétés principales des granulats utilisables dans le BTP.
- Commander et réceptionner un béton, formuler un béton courant, fabriquer un béton et faire les essais de contrôle du béton frais et durci
- Comparer les matériaux en terre cuite utilisés dans la construction, les pierres de construction ...
- Comparer la fabrication et la mise en œuvre des différents produits bitumineux
- Choisir un produit bitumineux pour une application donnée (route, étanchéité...)
- Analyser le comportement mécanique des bétons, aciers, bitumes ...

Programme

- Matériaux cimentaires
 - Généralités, définitions, quelques chiffres des industries du béton, du BPE, le cycle de vie du béton et l'environnement.
 - Technologie du béton coulé en place : fabrication, transport et mise en œuvre des bétons courants, technologie des produits préfabriqués (blocs, tuyaux, poutrelles, dalles,...)
 - Le ciment et les additions minérales : liants hydrauliques, aériens ou pouzzolaniques
 - Les autres constituants des bétons (eau, adjuvants, granulats, fibres...)
 - Le béton frais et la cure du béton
 - Le béton durci : comportement mécanique, déformations différées (retrait, fluage)
 - La formulation des bétons
- Les autres matériaux de construction d'origine minérale : plâtres, briques, pierres
Ce chapitre fera l'objet d'un apprentissage en autonomie.
 - Les plâtres : matière première, cycle de fabrication, produits
 - Briques et matériaux de terre cuite : matière première, cycle de fabrication, produits de terre cuite (briques, tuiles etc.), propriétés
 - Pierres pour la construction : pierre de taille calcaire, granite, ..., utilisations
- Bitumes et matériaux bitumineux : enrobés et systèmes d'étanchéité

- Origine et fabrication des bitumes, propriétés des liants hydrocarbonés
- Utilisation en travaux routiers (enrobés, émulsions ...)
- Utilisation en étanchéité de ponts et bâtiments (toitures terrasses) (asphalte, feuilles manufacturées, membranes synthétiques (hauts polymères), système d'étanchéité liquide ; protection des produits bitumineux
- **Visites de sites industriels**
Ce cours de matériaux du BTP est illustré par des visites de sites industriels :
 - Dans le cadre du partenariat avec le SNBPE, potentiellement : visite de la cimenterie Anorga en Espagne ; Visite d'une centrale de béton prêt à l'emploi ; Visite d'une carrière,
 - et/ou en fonction des opportunités : visite de centrale à enrobés et d'un chantier de mise en œuvre d'un enrobé, visite d'usine de fabrication de plâtre, visite d'usine de préfabrication de produits en béton, ...

Bibliographie

- *Le grand livre des bétons*, L. d' Aloia, J-M. Torrenti, Ed. Le Moniteur, 2014
- *La fabrication du bâtiment, tome1 : le gros œuvre*, G. Karsenty, Ed. Eyrolles, 1997
- *Granulats, sols, ciments et bétons*, R. Dupain, R. Lanchon, J-C. Saint-Arroman, Ed. Casteilla, 2000
- *Nouveau guide du béton et de ses constituants*, G. Dreux, J. Festa, Ed. Eyrolles, 1998
- *Le matériau béton : connaissances générales*, ENTPE, Ed. Aléas, 1999
- *Le béton hydraulique*, J. Baron, R. Sauterey, Presses des Ponts et chaussées, 1995
- *Guide pratique pour l'emploi des ciments*, ATILH, éd. Eyrolles, 1998
- *Construire avec les bétons*, éd. Le Moniteur, 2000
- *Les bétons : Bases et données pour leur formulation*, ATILH, éd. Eyrolles, 1997
- Documentation technique accessible en ligne CERIB-FIB-CIMBéton-EFB : Les produits en béton / Les planchers et les ossatures / Les réseaux d'assainissement / le ciment et ses applications :
cf. sitographie du module "Granulats et première approche du béton (travaux pratiques de découverte)" au semestre 1 en p.64.

Métaux

Compétences visées

- Connaître les principales caractéristiques des matériaux métalliques
- Savoir passer et réceptionner une commande d'aciers de construction

Programme

- La structure cristallographique des métaux, les mélanges de métaux
- Les modifications des propriétés des métaux
- Les aciers : propriétés mécaniques, ...

Bibliographie

sur le web :

www.otua.org,
www.cticm.com,
www.arcelor.com,
www.acierconstruction.com

Projet de fin d'année S2

Cours	
TD	
TP	36 h
Autonomie	36 h
Total	36 h

Période acc. :	Fev-Juin
Pôle :	4
Langue(s) :	Français
Ens. référent :	Maurel
Code Apogée :	IRBTPF2U
ECTS	2

Tableau des compétences (voir [référentiel](#))

Macro-Comp.	I.						II.				III.						IV.						V.									VI.				VII.			
Compétences	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	1	2	3	
Pré-acquises										B				B		B	B																						
Visées										B		B	B		B	B							B						B										

B : niveau de base / **I** : niveau intermédiaire / **E** : expert / * : si activé

Pré-requis

- cours de mécanique et résistance des matériaux de 1ère année
- cours de calcul des structures (béton armé et construction métallique) de 1ère année
- cours de technologie de 1ère année
- cours de dessin technique de 1ère année
- cours de métrés de 1ère année
- cours de topographie de 1ère année

Compétences visées

Le projet de fin d'année vise à mettre en application les enseignements de résistance des matériaux, de calcul des structures, d'organisation des travaux et de technologie. Il reprend donc les objectifs de ces différents modules.

Programme

Le projet transversal porte sur une étude de cas et repose sur l'étude d'un dossier (niveau APD) de construction d'un ouvrage simple (maison individuelle, petit bâtiment industriel, petit ouvrage d'art, ...) ou d'une partie d'ouvrage plus complexe. Les différents champs étudiés sont :

- résistance des matériaux : évaluation des sollicitations
- calcul des structures : béton armé : dimensionnement d'éléments
- technologie : reconnaissance et nomenclature des éléments en vue de leur quantification, techniques simples de construction, ...
- technologie : dessin : production de documents graphiques, définition des ouvrages à quantifier
- organisation : métré et étude de prix : quantitatif de matériaux, main d'œuvre, calcul de déboursés secs, ...
- organisation : topographie : préparation d'une implantation d'ouvrage, cubature de terrassement,...

Bibliographie

Bibliographies des différents enseignements de 1ère année mis en application :

- résistance des matériaux
- calcul des structures
- technologie
- organisation des travaux